

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES

DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Littera-
ture & autres Remarques curieuses.*

J U I N 1733.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXIII.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur*

A V I S A U P U B L I C.

ON a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible : pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separez, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressons, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même debite plusieurs Journaux Historiques : Politiques, & Litteraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Nicéron, Barnabite, à present 22. vol. : Bibliothèque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 14. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 7. Tomes, 14. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes separez. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique & des Mémoires du P. Nicéron, un Volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée; qui contient à present 10. tomes en 2. parties chacun.

LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Juin 1733.

A R T I C L E I.

Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.

I. **D**escription géographique, historique, chronologique, politique & physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, par le R. P. J. B. Du HALDE Jesuite, va s'imprimer par souscriptions à Paris chez le M E R C I E R fils, rue St. Jacques, en quatre volumes in folio, avec des Cartes generales & particulieres de ces Pays, la Carte generale & les Cartes particulieres du Thibet & de la Corée, & un grand nombre de figures & de vignettes gravées en Taille-douce. Comme cet ouvrage ne manquera pas d'être recherché des Curieux & des Sçavans, j'ai crû leur faire quelque plaisir en les avertissant de le retenir de bonne heure; d'autant plus que la quantité de Cartes & de Planches qu'il contiendra, obligera à n'en tirer qu'un certain nombre d'exemplaires. Je me flatte aussi qu'on ne sera pas fâché d'en voir le

Prospectus que voici tel qu'il se distribuë actuellement.

LEs connoissances qu'on a donné jusqu'ici de la Chine, n'ont été que fort imparfaites, & ont servi plutôt à exciter la curiosité du Public qu'à la satisfaire: C'est ce qui a déterminé l'Auteur à travailler sans relâche depuis plusieurs années à une Description complete de ce grand Empire & de la Tartarie, qui lui est maintenant soumise.

Les recherches qu'il a faites avec discernement dans des Mémoires imprimez, ou Manuscrits d'Auteurs qui ont demeuré à la Chine, & sur tout le commerce qu'il a depuis vingt-deux ans avec les Missionnaires répandus dans toutes ces Provinces, l'ont mis en état de remplir fidèlement un si vaste dessein.

Il a eu un autre avantage auquel il ne devoit pas s'attendre.

* *Le P. Conrancien.*

Un ancien Missionnaire Jesuite & fort expérimenté *, qui a passé près de trente-deux ans à la Chine, partie dans la Capitale, partie dans les différentes Provinces de l'Empire, ayant été député l'année dernière en France pour des affaires particulières de sa Mission, a eu tout le loisir, pendant le séjour d'un an qu'il a fait à Paris, de lire plus d'une fois & d'examiner cet ouvrage avec la plus sérieuse attention & avec la plus severe critique.

En profitant de ses lumieres, ou pour discuter certains faits douteux, ou pour y ajoûter des particularitez interessantes, le Pere du Halde s'est assuré de l'entiere exactitude de tout ce qu'il avance.

Les Cartes toutes nouvelles au nombre de quarante & une qui font partie de l'ouvrage, seroient capables elles seules d'enrichir la République des Lettres. On sçait que nos plus habiles Géographes n'ont connu que très-confusément tous ces vastes
Pays

Pays que renferme la Chine, la Tartarie Chinoïse, la Corée, & le Royaume de Thibet. Les Missionnaires qui ont été employez par les ordres & aux frais de l'Empereur *Cang-hi* à en dresser les Cartes, ont parcouru, la mesure actuelle à la main, ces Pays immenses de la Chine & de la Tartarie, & n'ont épargné ni soins ni fatigues pour nous les donner, comme ils font, avec une exactitude & une précision, qu'on ne trouve gueres dans les Cartes que nous avons depuis long-tems des Pays les plus connus.

Mais pour mieux donner le plan d'un Ouvrage qui est en état de paroître, & qui ne peut être retardé que par la gravûre des Cartes & d'un grand nombre de Figures dont il sera orné, le P. du Halde a ciû devoir déferer au sentiment de personnes d'un grand merite qui lui ont conseillé. 1°. D'instruire le Public en détail de toutes les matieres qu'il renferme. 2°. D'expliquer la méthode que les Missionnaires Mathématiciens ont observée en dressant les Cartes. C'est ce qu'on va faire le plus succinctement qu'il sera possible.

Il y aura à la tête de l'Ouvrage & avant la Préface une premiere Carte générale, qui comprend la Chine, la Tartarie, la Corée, le Royaume de Thibet & autres Pays de la Tartarie, jusqu'à la Mer Caspienne.

Après la Préface sera la Carte generale de la Chine. Puis viendront toutes les matieres qu'on traite en autant d'articles séparéz dans l'ordre suivant.

Idée generale de l'Empire de la Chine, qui représente sommairement & en gros ce qu'on expliquera plus en détail dans le cours de l'Ouvrage.

Description détaillée de la grande & fameuse Muraille qui sépare la Chine de la Tartarie, avec

le plan d'une partie de cette Muraille, & des forts qui la soutiennent du côté de *Yong-ping-fou*.

Histoire abrégée.

1. Des Peuples *Si fan* ou *Tou-fan*, qui formoient anciennement un vaste Royaume, redoutable même aux Empereurs de la Chine, mais que des divisions intestines ont forcé dans la suite à se soumettre à la domination Chinoise.

2. De la Nation des *Lo-los*, autrefois indépendante, & maintenant soumise à l'Empereur de la Chine.

3. De la Nation des *Miao-Ssee*, dont les uns sont soumis, & les autres vivent dans l'indépendance à l'abri des Montagnes inaccessibles qu'ils habitent.

Route que tinrent les Peres Bouvet, Fontaney, Gerbillon & le Comte, depuis le Port de *Ning-po* jusqu'à *Peking*, avec une Description très-exacte & très-circonscrite de tous les lieux par où ils passerent dans les Provinces de *Tche-kiang*, de *Kiang-nan* de *Chan-tong*, & de *Pe-tche-li*.

Route que tint le P. Fontaney depuis *Peking* jusqu'à *Kiang-tcheou* dans la Province de *Chanfi*, & depuis *Kiang-tcheou* jusqu'à *Nan-king*, Capitale de la Province de *Kiang-nan*.

Route que tint le P. Bouvet depuis *Peking* jusqu'à *Canton*, lorsqu'il fut envoyé par l'Empereur *Cang hi* en Europe en l'année 1693.

Route depuis *Siam* jusqu'à la Chine, tirée des Mémoires de quelques Chinois qui en ont fait le chemin.

On y a remarqué avec tant de soin tout ce qui concerne la nature du Pays, & jusqu'aux moindres particularitez qui s'y trouvent, qu'en les lisant il semble qu'on fasse soi-même ces voyages.

Description Géographique des quinze Provinces de la Chine, & des principales Villes de chaque Province.

Province. Après la description de chacune de ces Provinces, on trouvera la Carte particulière de la Province, avec le plan de quelques-unes de ses Villes.

De l'antiquité & de l'étendue de la Monarchie Chinoise.

De l'autorité de l'Empereur, des Sceaux de l'Empire, de ses dépenses ordinaires, de son Palais, de ses équipages, & de sa marche lors qu'il sort de son Palais.

De la forme du gouvernement de la Chine, des différens Tribunaux, des Mandarins, des honneurs qu'on leur rend, de leur pouvoir, & de leurs fonctions.

Du gouvernement militaire, des forces de l'Empire, des forteresses, des gens de guerre, de leurs armes, & de leur artillerie.

De la Police de la Chine, soit dans les Villes pour y maintenir le bon ordre, soit dans les grands chemins pour la sûreté & la commodité des voyageurs; des Doïanes, des Postes, &c.

De la Noblesse.

De la fertilité des terres, de l'agriculture, & de l'estime qu'on fait de ceux qui s'y appliquent.

De l'adresse des artisans, & de l'industrie du menu Peuple.

Du génie & du caractère de la Nation Chinoise.

De l'air & de la physionomie des Chinois, de leurs modes, de leurs maisons, & des meubles dont elles sont ornées.

De la magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans les ouvrages publics, tels que sont les Ponts, les Arcs de triomphe, les Portes, les Tours & les murs des Villes; dans leurs fêtes, &c.

Des ceremonies qu'ils observent dans leurs devoirs de civilité, dans leurs visites, & les presens qu'ils

qu'ils se font les uns aux autres; dans les lettres qu'ils s'écrivent; dans leurs festins; dans leurs mariages, & dans leurs funeraillles.

Des Prisons où l'on renferme les criminels, de l'ordre qui s'y observe, & des châtimens dont on les punit.

De l'abondance qui se trouve à la Chine, & ce qu'elle produit d'utile aux besoins & aux délices de la vie.

Des Lacs & des Rivieres dont l'Empire est arrosé, des Barques & des Vaisseaux ou Sommes Chinoises.

De la Monnoye qui en differens tems a eu cours dans l'Empire, on en gravera quelques-unes des plus extraordinaires.

Du Commerce des Chinois, soit au dedans de la Chine, soit au dehors; & comme ce commerce consiste principalement dans les ouvrages de Vernis, dans la Porcelaine, & dans les Soyeries, on expliquera comment se fait leur Vernis & leur Porcelaine; à quoi l'on ajoutera l'extrait d'un ancien Livre Chinois qui enseigne la maniere d'élever & de nourrir les vers à Soye, pour l'avoir & meilleure & plus abondante.

Du genie de la Langue Chinoise, & de la maniere de prononcer & d'écrire les mots Chinois en caractere d'Europe.

Abregé de la Grammaire Chinoise.

Du Papier, de l'Encre, des Pinceaux, de l'Imprimerie & de la Reliure Chinoise.

De quelle maniere on fait étudier les jeunes Chinois, de divers degrez par où ils passent, & combien ils ont d'examens à soutenir pour parvenir au Doctorat.

Extrait d'un Livre Chinois sur l'établissement des Ecoles publiques, qui contient. I. La forme de cet établis-

établissement, le choix des maîtres, & de l'ordre qu'on y doit observer pour l'instruction des enfans.

2. Quelques exemples d'un Récueil d'histoires courtes & à la portée des enfans, qu'on doit leur faire apprendre pour les former aux bonnes mœurs.

3. L'examen des étudiants qui aspirent aux divers degrés, & comment il se doit faire.

4. Le modele d'un discours tel qu'on peut le faire dans le *Hio*, ou Salle des assemblées des Lettres.

5. Le projet & les réglemens d'une Academie ou Société de Sçavans.

De la littérature Chinoise.

On ne donne le précis de ces Livres si anciens, & que les Chinois reverent infiniment à cause de leur ancienneté, que pour l'excellente Doctrine qu'ils prétendent y être enseignée. Ils les appellent *Ou-King*, c'est-à-dire, les cinq Livres par excellence. Ces Livres qu'ils regardent comme canoniques du premier ordre sont,

1. *Ly-King*, qui est un ouvrage purement symbolique, dont on donne la connoissance qu'en ont les Chinois.

2. Le *Chu-King*, qui contient ce qui s'est passé de mémorable sous les premiers Empereurs & Législateurs de la Nation Chinoise, leurs instructions sur le gouvernement, leurs Loix, & leurs Réglemens pour les mœurs, dont ces premiers Héros ont été autant de modeles. Outre le précis qu'on donne de la Doctrine de ce Livre, on en rapporte divers extraits.

3. Le *Chi-King*, qui contient des Odes ou des Poésies où l'on fait l'éloge des hommes illustres, & où l'on établit les Loix & les Coûtumes de l'Empire. On a fait choix de quelques-unes de ces Odes qu'on a fidèlement traduites.

4. Le *Tchun-tsiou*, qui est inférieur aux trois premiers ;

premiers; mais qui ne laisse pas d'être fort estimé des Sçavans. Il contient les annales du Royaume de *Lou*, maintenant la Province de *Chan tong*.

5. Le *Li hi* qui est comme un mémorial des Loix, des Cérémonies, & des devoirs de la vie civile.

Après avoir fait le précis de ces Livres, qui sont d'une antiquité très-reculée, & qu'on appelle Canoniques du premier ordre, on vient aux quatre Livres Classiques ou Canoniques du second ordre, appellez *Sse Chu*, lesquels ne sont à proprement parler que des explications & des maximes fondées sur ces anciens monumens. Ces Livres sont de Confucius, ou ont été recueillis par ses Disciples des maximes & des entretiens de ce Philosophe. On suit par ordre les chapitres ou les articles de chacun de ces Livres, & l'on donne en abrégé ce qu'ils ont de plus essentiel.

On commence d'abord par la vie de Confucius, ce célèbre Philosophe que les Chinois regardent comme leur Maître, & pour lequel ils ont la plus profonde vénération.

On vient ensuite à ses ouvrages.

Le premier, s'appelle *Ta hio*; c'est-à-dire, la grande Science, ou la Science des Adultes.

Le second, se nomme *Tchong yong*, qui signifie le milieu immuable, ce juste milieu qui se trouve entre deux choses extrêmes, & en quoi consiste la vertu.

On nomme le troisième, *Lun-yu*, c'est-à-dire, Discours moraux & sentencieux.

Le quatrième, est intitulé *Ment-tsee* ou Livre du Philosophe Mencius, qui donne l'idée d'un parfait gouvernement.

Après avoir parlé de ces quatre Livres, on passe à deux autres qui sont fort estimez, & que les Chinois

nois mettent au nombre des Livres Classiques.

Le premier, s'appelle *Hiao-King*; c'est-à-dire, du respect filial, & contient les réponses que fit Confucius à son Disciple *Tseng*.

Le second, se nomme *Siao-Hio*, qui signifie la science ou l'Ecole des enfans.

C'est là proprement ce qu'on appelle la science Chinoise, qui renferme les principes fondamentaux de leur gouvernement, & qui maintient un si bel ordre dans l'Empire. Cette partie qui pourroit paroître sèche & ennuyeuse, sera peut-être celle qui occupera le plus agréablement le Lecteur, & on se persuade que l'ingénieux écrivain * des *Oeuvres mêlées*, s'il vivoit encore, changeroit de sentimens & d'idée sur la Doctrine du célèbre Philosophe Confucius.

Mais comme on pourroit se figurer que le gouvernement de la Chine, appuyé d'abord sur ces principes, a dû s'affoiblir pendant une si longue suite de Siècles, & sous tant de differens Regnes, les Chinois eux-mêmes nous apprendront qu'ils ne se sont jamais relâchés de la sagesse de ces maximes. C'est ce qu'on verra en parcourant chaque Dynastie dans un recueil fait par les ordres & sous les yeux de l'Empereur *Cang-hi*, dont le Regne, qui a précédé celui d'aujourd'hui, a été si long & si glorieux.

On trouve dans ce Recueil qui est traduit avec beaucoup d'exactitude. 1. Les Edits, les Déclarations, les Ordonnances, les Instructions de differens Empereurs envoyées aux Rois ou aux Princes tributaires, soit sur le bon & le mauvais gouvernement, & sur le soin de se procurer pour Ministres des gens de merite; soit pour recommander aux peuples le respect filial & l'application à l'agriculture, & aux Magistrats le désintéressement & l'amour des peuples. 2. Des discours des plus habiles Ministres
tantôt

tantôt au sujet des calamitez publiques & des moyens de soulager les peuples & de fournir à leurs besoins; tantôt sur l'art & la difficulté de regner, sur la Guerre, sur l'avancement des Lettres, sur les qualitez propres d'un Ministre; ou bien contre les sectes qui corrompoient l'ancienne Doctrina, & sur tout contre la secte de l'Idole *Foe*, ou comme d'autres l'appellent *Fo*; sur la fausseté des augures, & contre ceux qui les font valoir, &c. La plupart de ces piéces sont terminées par de courtes réflexions de l'Empereur *Cang-hi*, qui les a écrites du pinceau rouge, c'est-à-dire, de sa propre main.

On joint à ce curieux Recueil des extraits d'une compilation faite sous la Dynastie des *Ming*, où l'on traite des devoirs des Souverains, des Ministres d'Etat, des Generaux d'Armée, & du choix qu'on en doit faire, de la politique, des Princes héritiers, des remontrances faites aux Empereurs par leurs Ministres, du bon Gouvernement, des filles des Empereurs, de ceux qui abusent de la faveur du Prince; avec differens discours des Ministres les plus distinguez concernant le bien de l'Etat.

On y ajoute un autre extrait d'un Livre Chinois intitulé, *les femmes fortes*, où l'on verra que sous differens Regnes, les Dames Chinoises se sont conduites & ont gouverné leurs familles selon ces maximes.

On jugera aisément par cette espee de tradition que les principes fondamentaux du Gouvernement, s'étant toujours maintenus à la Chine par une observation constante, il n'est pas surprenant qu'un si vaste Etat ait subsisté depuis tant de siècles, & subsiste encore dans tout son éclat.

Des Religions approuvées ou tolerées à la Chine. On expose selon l'ordre des tems la Doctrina des différentes sectes de cet Empire, & l'on traite.

1. Du Culte des anciens Chinois. 2. De la Secte des *Taoïſſe*, dont on décrit le ſyſtème. 3. De la Secte de l'Idole *Foe* dont on explique ce que ces Idolâtres appellent Doctrine intérieure & Doctrine extérieure. 4. De la Secte de quelques Lettres modernes qui ſe font fait une eſpece de Philoſophie, au moyen de laquelle en s'attachant moins au texte des anciens Livres, qu'à la gloſe & aux commentaires de quelques Auteurs recens, ils prétendent tout expliquer par les cauſes naturelles. Et pour mieux faire ſentir juſqu'où s'égarer ces demi-ſçavans, on donne la traduction de leurs Ouvrages.

Dialogue où un Philoſophe Chinois moderne expoſe ſon ſyſtème ſur l'origine & ſur l'état du monde.

Histoire de l'établiſſement de la Religion Chrétienne à la Chine, & des progrès qu'elle y a fait juſqu'à preſent.

De la Philoſophie morale des Chinois, & en quoi elle conſiſte. On ne peut en être mieux inſtruit que par les Chinois mêmes, & c'eſt pour quoi l'on donne la traduction de deux ouvrages qui renferment les principes de leur morale, & dont les Auteurs ſont très-célebres.

Le premier & le plus ancien, eſt intitulé: *Recueil de maximes, de réflexions, & d'exemples en matière de mœurs.*

Le ſecond, lequel a été compoſé tout récemment pour un Philoſophe moderne qui eſt en grande réputation, a pour titre: *Caractères & mœurs des Chinois.* Il traite en autant de Chapitres 1. Des devoirs des parens & des enfans, des freres entr'eux, du mari & de la femme, des amis & des proches. 2. De ce qu'il faut faire pour regler ſon cœur. 3. Du ſoin de perfectionner ſon extérieur. 4. De l'amour des Lettres. 5. De la manière de gouverner ſa maiſon, & l'appartement ſéparé des femmes. 6.

Des maisons de Ville & de Campagne. 7. Des regles de conduite auxquelles on ne fait pas assez d'attention. 8. Des entretiens qu'on a dans le commerce de la vie. 9. Des devoirs de la vie privée. 10. De la lecture des Livres. 11. De la maniere de se conduire dans l'usage du monde. 12. De la persévérance dans la pratique du bien. 13. De la civilité & de ses devoirs. 14. De la modération & du milieu qu'il faut tenir en toutes choses. 15. De la maniere dont il faut se comporter avec les gens de differens caracteres. 16. Enfin des ouvrages d'esprit & de quelques regles de conduite.

De la connoissance des Chinois dans les autres Sciences, telles que sont la Logique, la Rhétorique, la Musique, la Géometrie, l'Astronomie, &c. à quoi l'on ajoutera en détail ce que firent les premiers Missionnaires Jésuites pour les aider à perfectionner ces Sciences, & pour leur apprendre les autres parties des Mathématiques qu'ils ignoroient.

Du goût des Chinois pour la Poësie & pour l'Histoire; soit pour l'histoire universelle de leur Nation, soit pour composer de petites histoires semblables à nos Romans; mais lesquelles, bien que mêlées d'un grand nombre d'incidens qui surprennent, n'ont pour but que la fuite d'un vice ou la pratique d'une vertu. Afin de connoître le génie qu'ont les Chinois pour ces sortes d'histoires, on en rapporte quatre qui sont exactement traduites, & qu'on lira avec plaisir.

La premiere, fait voir qu'en pratiquant la vertu on illustre sa famille.

La seconde, raconte un jugement où le crime étant d'abord absous, le Ciel, au moment qu'il triomphe, le confond & le punit.

Dans la troisième, l'innocence accablée & prête à succomber, vient tout à coup à être reconnuë
par

par une protection particuliere du Ciel.

La quatrième est d'un Philosophe, qui après les bizarres obseques de sa femme, s'adonne à la Philosophie & devient très célèbre.

De la Médecine des Chinois. Systême general de leurs Médecins. Ce qu'ils ont de singulier, sçavoir leur habileté à juger des maladies par les battemens du poulx, & à connoître l'utilité des simples pour composer leurs remedes. Trois ouvrages de Medecins Chinois en ce genre, feront connoître l'idée qu'on doit se former de leur science en fait de médecine.

Le premier, est un *Traité* intitulé: *le Secret des poulx*. L'Auteur est très-ancien, & a composé cet ouvrage quelques siècles avant l'Ère Chrétienne.

Le second, est un *Extrait* de l'Herbier Chinois.

Le troisième, est un *Recueil* de plusieurs recettes de ces Médecins, propres à guérir diverses maladies.

Cartes generales de la Tartarie Chinoise.

Observations géographiques sur la Tartarie, faites par les Missionnaires qui en ont dressé les Cartes.

Mémoire géographique sur les terres occupées par les Princes Mongons, rangez sur 49. Ki, c'est-à-dire, sous 49. Etendarts ou Bannieres.

Observations historiques sur la Tartarie.

Premier voyage du Pere Verbieft dans la Tartarie Orientale à la suite de l'Empereur en l'année 1682.

Second Voyage du même à la suite de l'Empereur dans la Tartarie Occidentale en l'année 1683.

Autres voyages faits par le P. Gerbillon en Tartarie, soit à la suite de l'Empereur, soit par son ordre.

Premier Voyage en l'année 1688.

Second Voyage en l'année 1689.

Troisième

Troisième Voyage en l'année 1691.

Quatrième voyage en l'année 1692.

Cinquième Voyage en l'année 1696.

Sixième Voyage la même année.

Septième Voyage jusqu'à *Ning hia*.

Huitième Voyage en l'année 1698.

Suivent les douze Cartes particulieres de la Tartarie.

Ces Voyages sont écrits en forme de Journal, & l'on marque jour par jour, & dans le plus grand détail, tout ce qui concerne un pays si peu connu jusqu'ici.

Carte du Royaume de Corée.

Observations géographiques sur le Royaume de Corée.

Histoire abrégée de ce Royaume tirée de l'Histoire des Chinois.

Carte generale du Thiber.

Observations sur la Carte du Thibet, contenant les terres du grand Lama & des Pays voisins qui en dépendent, jusqu'à la source du Gange.

Neuf Cartes particulieres de ce Royaume.

Fastes de la Monarchie Chinoise, où l'on voit en abrégé & selon l'ordre Chronologique ce qui s'est passé de plus remarquable sous chaque Empereur.

Table d'une grande partie des latitudes observées & des longitudes mesurées géométriquement de la Carte de l'Empire de la Chine & de la Tartarie, faite par les Missionnaires qui ont dressé ces Cartes.

Les Cartes qui font une partie considerable & très-intéressante de ce même Ouvrage qu'on annonce au Public, donneront dans un grand détail, & dans une égale précision, non seulement la Chine entiere, mais encore une grande étendue de la Tartarie, sur tout celle qui est soumise à l'Empereur de la Chine,

Chine, & le Thibet, vastes Pays dont on n'avoit presque aucune connoissance.

La Chine & la Tartarie ont été levées sur les lieux, de la maniere qu'on verra exposé en détail dans la Préface de l'ouvrage. Qu'il suffise quant à présent de dire sommairement qu'on s'est servi de la méthode des triangles, comme la plus précise, pour déterminer la position des lieux, vérifiée fréquemment par la hauteur méridienne du Soleil, ou par celle des Etoiles Polaires. Ce grand Ouvrage, entrepris par ordre de l'Empereur *Cang-hi*, qui en avoit l'exécution fort à cœur, a occupé plusieurs Missionnaires Jesuites depuis l'an 1708. jusqu'en 1717. Il est constant que c'est l'Ouvrage de Géographie le plus vaste qui ait encore été fait selon les regles de l'Art. Quant au Thibet, s'il n'a pas été levé de même par les Jesuites, du moins a-t-il été dressé sur divers routiers fort détaillés, & sur les mesures prises dans le Thibet même par des Tartares envoyez exprés, qui avoient connoissance des Mathématiques, & qui avoient reçu des Missionnaires l'instruction & la direction necessaire pour y réussir.

Pour faire connoître le détail des Cartes dont il s'agit, il suffit de dire, que les Provinces de la Chine, qui sont au nombre de quinze, ont chacune leur Carte particuliere. Comme on les a toutes mises sur une même échelle, la difference dans l'étendue & la situation des Provinces en a apporté inévitablement dans la grandeur de ces Cartes. Mais la Tartarie & le Thibet, qui ne sont point divisez en portions aussi distinctement que la Chine, ont été traitées tout d'une piece, dont la Tartarie occupe douze feüilles égales, & le Thibet en occupe neuf. On a joint à la Tartarie Chinoise une Carte particuliere de la Corée, prise d'après celle qui s'est

trouvée dans le Palais même du Roi de ce Pays, & examinée par ceux qui ont été employez à faire la Carte de la Tartarie. Toutes ces parties ont été mises non seulement au même point, mais même sous une projection generale, comme si toutes les pieces n'en devoient composer qu'une; & effectivement on pourra les rassembler toutes, & n'en faire qu'un seul morceau. Aux Cartes des Provinces de la Chine, on a joint un assez grand nombre de Plans de Villes Chinoises, dont la forme & la situation pourront donner une idée de toutes les autres.

Pour rediger ce grand nombre de diverses pieces, & les mettre dans l'état d'être gravées & mises au jour, on a fait choix de M. d'Anville, Geographe ordinaire du Roi, qui joint à beaucoup de capacité le plus grand zèle pour la perfection de la Géographie. Des Cartes particulieres il a dressé les Cartes generales, non pas succinctes, mais très-amples, & propres à faire connoître indépendamment même des Cartes particulieres, jusqu'où le détail & la précision ont été portées dans cet Ouvrage; c'est ce qui paroitra principalement dans la Carte generale de la Chine, Pays extrêmement rempli de circonstances, & qu'on s'est trouvé en état d'exprimer à proportion. Quand Mr. d'Anville entreprit la Carte generale de la Tartarie, ce fut après avoir pris communication des Mémoires particuliers du P. Gerbillon Jesuite & Mathématicien de l'Empereur, & après les avoir combinez avec les Cartes. Pour remplir même le quarré de cette Carte, il a été nécessaire qu'il y fit entrer le Japon tout entier, & quelques terres plus Septentrionales qu'il y fait paroître avec des circonstances particulieres. Il a conformé la Carte du Thibet, dans la partie qui confine à l'Indostan, aux connoissances positives qu'on

qu'on peut prendre par ce côté-là. Enfin dans la Carte qui doit être à la tête de l'ouvrage, & qui comprendra toutes les autres en general, outre la vaste étendue de tous les Pays dont on vient de parler, on se portera jusques sur la Mer Caspienne. Car les PP. Jesuites de la Chine en ont eu quelques connoissances, & ils ont souhaité qu'on en fit usage, après les avoir comparées & jointes aux connoissances qu'on peut rassembler d'ailleurs; ce que Mr. d'Anville s'est engagé de faire.

Outre les Cartes, les Planches, & les Plans de Ville qui seront en grand nombre, les Cartouches & les Vignettes seront ornées de Figures, de Symboles, d'Animaux & des Plantes les plus singulieres de la Chine.

III. Monseigneur le Comte de Clermont qui a accepté d'être le Protecteur de la Société des Arts, parce qu'il l'est des Arts mêmes, voulant l'être en Prince de son Sang, & allumer par tout le feu de l'émulation en leur faveur, a accordé à cette Compagnie formée à Paris sous ses ordres, & déjà florissante, les fonds convenables pour qu'elle distribuë chaque année deux prix aux Auteurs qui auront produit les Mémoires & les découvertes les plus utiles dans le genre de son objet; c'est à-dire, dans toute l'étendue des Arts. Chaque année on proposera, comme l'on fait actuellement, cinq Sujets; & on les proposera de fort bonne heure, afin que chacun ait le tems de faire des études par experience, genre de preuve ici le plus de mise, parce qu'il vérifie la théorie & la renferme. Les compositions ou memoires que les Particuliers voudront presenter à la Société sur d'autres sujets que les cinq proposés, concourront aussi pour le prix, & le remporteront s'ils sont meilleurs: les mémoires seront

envoyés dans le courant du present mois de Juin, & le jugement se déclarera dans la premiere Assemblée publique après la St. Martin. Chaque prix sera d'une médaille d'or de 300. francs. Les personnes de toute langue & de toute nation sont invitées à disputer la palme; mais on demande que les mémoires soient envoyés en François ou en Latin, & sans nom d'Auteur : Une maxime, ou quelque passage tiendra la place de ce nom. Ces paquets par la poste seront adressés à *Mrs. de la Société des Arts au petit Luxembourg à Paris*. Les Auteurs qui demeurent à Paris, donneront leur ouvrage au Secrétaire de la Société, dans une de ses Assemblées. Elles se tiennent deux fois chaque semaine. Ces mémoires seront lûs en présence de la Société, & imprimés dans les Recueils, qui, outre les pièces couronnées, renfermeront encore celles, qui, quoique surpassées par d'autres, mériteront une distinction. On voit assez que tels Recueils, où se rencontrera tout ce que l'Art aura pû suggerer au génie appliqué de nouveau, & de parfait, pour la sûreté, la commodité & l'opulence, seront les archives de la prospérité particulière & publique & prouveront à tous les siècles futurs, que la Société étoit digne par ses entreprises d'une si haute protection.

IV. Le Sieur Chevalier, Imprimeur de ce Journal, avertit le public qu'il fait travailler actuellement à l'impression du second Tome in quarto du *Moyen facile pour concilier les esprits sur les difficultez qui regardent la Bulle Unigenitus*, par le R. P. Aubert Rolland, Cordelier, ancien Professeur en Theologie; & que le troisiéme & dernier Tome de cet Ouvrage suivra immédiatement après.

V. Nous passons ce mois-ci les bornes ordinaires de nôtre Article de Litterature, en y insérant le projet d'un Livre nouveau que nous avons reçu de
Liege

Liege après l'impression de la première feuille de ce Journal ; mais il nous est recommandé avec trop d'instances, & le tems ouvert aux Souscriptions est trop court, pour remettre à un autre mois d'en informer le public. Il s'énonce sous ce titre : *Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de toutes les Troupes de France, Par Mr. le P*** N***. Ouvrage enrichi de vignettes en tailles-douces, gravées de Paris, qui représentent tous les Sièges, Attaques & Combats particuliers où ces Corps se sont trouvés, &c. proposé par Souscription.*

L'Etude a quelque chose de si engageant, qu'il est presque impossible de ne pas se laisser entraîner aux recherches les plus curieuses & les plus utiles, pour peu qu'on ait de délicatesse & de goût. Très-scrupuleux sur le point d'honneur, & bien instruit qu'il faut des talens extraordinaires pour devenir Auteur, je veux dire, Auteur estimé, je n'aurois jamais pensé à me donner ce titre, si mes amis ne m'y eussent forcé ; de sorte qu'une étude faite par amusement devient aujourd'hui une affaire très-sérieuse ; ayant été entraîné uniquement par l'honnête complaisance que je dois à des personnes du premier mérite, à qui il a fallu déferer.

Le Lecteur connoîtra aisément qu'un ouvrage de la conséquence de celui-ci, n'a été mis au jour qu'après de profondes lectures, de grands travaux, beaucoup de corrections & des recherches presque infinies : Trop persuadé qu'il est difficile de plaire à tout le monde, & de se garantir de la juste censure des Sçavans du premier ordre, je n'ai épargné ni peines, ni dépenses pour m'attirer leur bienveillance & mériter leur approbation.

L'entreprise est pénible, il est vrai. cependant

ayant fait de grandes découvertes, & tiré de l'oubli un nombre de faits importants; j'espère réussir dans un projet qui a été, je me flatte, trop mûrement concerté pour ne pas produire des effets très-utiles.

Aucun Auteur jusqu'à présent, n'a osé entreprendre de donner un Journal Historique de tous les Regimens de France : Un Sçavant très-estimé & qui passe, avec justice, pour un homme consommé dans la Litterature, (*c'est le Pere Daniel*) ne fait aucune difficulté d'avouer qu'il en a eu le dessein, mais qu'il n'a pû l'entreprendre, vû le peu de clarté qu'il avoit trouvé dans l'Histoire de tous les Corps, & le parfait oubli qu'on avoit fait des Officiers qui les avoient commandé ; de sorte qu'on pouvoit à peine s'instruire sur ce qui s'étoit passé de leur tems ; ce qui l'avoit entierement rebuté ; aussi s'écrie-t-il, avec justice, contre une négligence si blâmable, qui ensevelit dans une éternelle obscurité tant de faits historiques, dont le souvenir leur devoit être si cher & si précieux. J'avouë que les plaintes de ce Pere sur cette indolence ne sont pas sans fondement & sans quelques raisons : Mais c'est justement ce cahos & ces difficultés qui ont excité mon amour propre à ne rien négliger pour venir à bout de débrouïller une matiere qui a tant embarrassé les Sçavans.

Tout-à-fait envelopé dans mon étude, mes recherches continuelles m'ont donné l'esperance de parvenir à mes fins, malgré le peu d'exactitude d'un grand nombre d'Ecrivains, qui me rendoient chaque jour cette matiere plus difficile : Il a fallu pour m'éclaircir entierement, feuilleter de grandes Bibliothèques ; j'ai entrepris dans ce dessein plusieurs voyages de Paris, où j'ai consulté avec un travail sans relâche, les plus celebres Ecrivains de l'Histoire,

pour

pour connoître par moi-même tous les mémoires du tems ; j'ai employé tout mon crédit pour avoir de l'appuy & un accès libre par-tout où j'ai crû trouver de quoi m'instruire à fond ; j'ai lû tous les Registres des extraordinaires des Guerres dans la Chambre des Comptes, afin de connoître parfaitement l'origine de tous les Corps, ayant dessein de donner une Chronologie & une filiation exacte de tous les Mestres de Camp, Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors de chaque Regiment, prouvées par un état des Capitaines d'année en année, jusqu'au tems qu'ils porteroient le nom de Province.

Non seulement plusieurs Manuscrits de la Bibliothèque du Roy m'ont été communiqués, mais encore ceux des Particuliers qui me les ont confiés generalement. J'ai eu un nombre de conferences avec les Officiers les plus sçavans dans ce genre, qui s'interessent à mon ouvrage & qui m'ont envoyé de bons & amples Mémoires : Enfin je n'ai épargné, je le repete, ni peines, ni dépenses pour satisfaire le Public, & comme cet ouvrage comprend une matiere infinie, je ferai toutes les diligences possibles pour ne pas tomber en défaut & tenir parole aux Souscripteurs.

Ce n'est point ici une Histoire remplie de fastueux évenemens, qui jettent un Lecteur dans l'anthou-siasme, ni herissée d'épisodes empoulées qui captivent l'oreille sans nourrir la science, & sans toucher le cœur.

C'est un Journal Historique & instructif de tous les Corps Militaires ; ce sont des descriptions sinceres des belles actions qu'ils ont faites depuis leur origine jusqu'à present ; c'est une liste chronologique de tous les Officiers qui les ont commandé ; c'est un sujet nouveau & varié des plus beaux faits de l'Histoire. Chaque Officier s'y verra placé dans
son

son rang avec les actions héroïques : Toutes les familles y trouveront leurs Ancêtres avec des avantages qui leur feront honneur ; ce qu'elles ont ignoré jusqu'à présent.

Les plus remarquables événemens de l'Histoire de France depuis Charles IX. jusqu'à la mort de Louis XIV. seront placés avec un ordre & des circonstances qui feront d'autant plus de plaisir, qu'on sçait qu'un habile Ecrivain ne donne pour l'ordinaire qu'une idée generale de toutes ces choses ; parce qu'un détail circonstancié & profond, causeroit de la sécheresse à son Histoire, & interromproit le fil de sa narration : En effet, il arrive souvent qu'en lisant les Historiens on n'acquiert qu'une connoissance confuse ; c'est pourquoi un Lecteur curieux a besoin, pour s'instruire à fond, qu'un Auteur n'omette aucun des faits & des actions éclatantes qui sont arrivées dans chaque tems ; c'est ce qu'on trouvera dans cet Abregé Chronologique, Historique, &c. que je promets ici & qui va paroître incessamment, puisqu'il renferme tous les faits qui regardent la guerre depuis Charles IX. les Batailles, les Siéges & les Combats particuliers que les Troupes du Roy ont soutenus ; une origine de chaque Corps, qu'aucun Ecrivain n'a pû débrouïller jusqu'à présent, & bien différente de l'époque où plusieurs l'ont fixée ; enfin une Chronologie des Mestres de Camp, Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors, depuis l'institution de leurs Regimens avec des mémoires pour servir à leur Histoire, & éterniser leurs Noms.

Pour bien connoître cet ouvrage, il est bon d'en donner ici une idée distincte, afin que le Public puisse voir par lui-même son utilité & les fruits qu'il pourra produire.

Il sera divisé en trois parties, dont chacune comprendra plusieurs volumes. La

La premiere partie qui sera subdivisée en trois Tomes in quarto d'environ 600. pages chacun , renfermera toute la Maison du Roy.

La seconde partie les six vieux Corps, les petits vieux Corps & tous les autres Regimens selon leur rang, réglé par Louïs XIV. en 1666.

La troisième partie, la Cavalerie & tous les Corps de Dragons existans.

Le premier Tome de la Maison du Roy, traitera des quatre Compagnies des Gardes du Corps, des Grenadiers à Cheval, & des Gendarmes de la Garde.

Le second, des Chevaux Legers de la Garde, des deux Compagnies des Mousquetaires du Roy, & de toute la Gendarmerie.

Le troisième, des Gardes Françoises & des Gardes Suisses.

On verra dans le premier.

1. L'origine & l'institution des quatre Compagnies des Gardes du Corps, débrouillées & fixées à une époque plus fidèle que celle d'aucun Ecrivain, appuyées de preuves certaines & palpables, tirées de la Chambre des Comptes.

2. La Chronologie des Capitaines, des Gardes Ecossoites, des Lieutenans & Enseignes avec la date de leurs Commissions, tirée de la Chambre des Comptes, & accompagnée de Mémoires pour servir à leur Histoire, excepté qu'on ne parle des actions des Lieutenans & Enseignes que depuis que Louïs XIV. les eut mis sur le pied de Compagnie d'Ordonnance.

3. La Chronologie des Capitaines, Lieutenans, & Enseignes de la premiere Compagnie des Gardes du Corps Françoises précédée de son institution.

4. La Chronologie des Capitaines, Lieutenans & Enseignes de la Compagnie de Bethune, nommée
Graville

Graville à son origine, précédée de son institution.

5. La Chronologie des Capitaines, Lieutenans & Enseignes de la Compagnie d'Harcourt, apellée d'Entrée à son origine, précédée de son institution, le tout verifié à la Chambre des Comptes.

Les éloges que je donne à tous les Officiers, sont sinceres sans flaterie, tantôt étendus, tantôt courts, riches ou steriles selon le merite & les actions de chacun, tels qu'ils sont parvenus à ma connoissance.

6. Un Journal historique desdites quatre Compagnies des Gardes du Corps, depuis qu'elles ont été établies en Compagnie d'Ordonnance par Louïs XIV. avec ce qu'elles ont fait tant aux Sieges qu'aux Batailles sous les Regnes de Louïs XI. Charles VIII. Louïs XII. François I. Henri IV. & Louïs XIII.

7. L'institution des Grenadiers à Cheval, un Journal historique de leurs actions, une Chronologie des Capitaines avec des Memoires pour servir à leur Histoire.

8. L'origine & institution de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, leurs changemens, leurs Privileges, &c. accompagnées d'un Journal historique depuis leur création, & d'une Chronologie des Capitaines, Lieutenans, Enseignes & Guidons, avec des monumens pour servir à l'Histoire de tous ces Officiers.

Ce premier Volume sera enrichi de dix-huit Vignettes en Tailles douces, gravure de Paris, & de près de huit cens armes de la même gravure.

La premiere qui sera à la tête de l'institution des quatre Compagnies des Gardes du Corps, représentera leurs attributs & leur devise, qui est, *Nec pluribus impar.*

La seconde placée à la tête du Journal historique

que

que de ces Compagnies , fera voir leur passage du Rhin en presence de Louis XIV.

La troisième posée à la tête de la Chronologie des Capitaines des Gardes-Ecossaises, representera la sortie des Liegeois de leur Ville par la brèche pour attaquer la Maison de Louis XI. & celle du Duc de Bourgogne qui formoient le Siege de Liege en 1468.

La quatrième posée à la tête de la Chronologie de la premiere Compagnie des Gardes du Corps Françaises, fera la Bataille de Fournouë, où Claude de la Châtre Capitaine de ladite Compagnie, assistoit Charles VIII. de ses conseils & de sa valeur.

La cinquième à la tête des Capitaines de la Compagnie, de Bethune, autrefois Graville, representera la Bataille de Ravenne, où cette Compagnie, appellée pour lors de Crussol, combattit avec beaucoup de valeur en 1512. sous Gaston de Foix commandant l'Armée de Louis XII.

La sixième à la tête de la Compagnie d'Harcour, à son origine d'Etrée, la marche du Roi Charles IX. accompagné de ses Archers de la Garde dans le Bataillon quarré des Suisses, escortant toute la Cour depuis Meaux jusqu'à Paris; lorsque le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni vinrent attaquer ce Bataillon pour enlever le Roi.

Les autres Vignettes des Gardes du Corps, presenteront toutes les Batailles & Sieges où ils ont eu quelque part.

Il y aura deux Vignettes pour les Grenadiers à Cheval.

La premiere, fera voir leurs attributs avec la devise: *Undique terror, undique lethum.*

La seconde, l'Assaut donné au Pâré de Valencienne, par où ils entrent dans la Ville avec les Mousquetaires du Roi.

Les cinq Vignettes pour les Gendarmes de la Garde , seront :

La premiere, les attributs & la devise: *Quo jubet iratus Jupiter* : Elle sera placée à la tête de leur institution.

La seconde mise au commencement du Journal historique , sera l'Assaut qu'ils donnerent à St. Antonin en 1622. pied à terre.

La troisième, le Combat de Veillane, & les deux autres la défaite de quatre mille Chevaux ennemis dans la marche du Cardinal de la Valette de Mayence à Metz en 1635. & celle des Parisiens au secours de St. Denis en 1652.

Le second Tome contiendra la Compagnie des Chevaux Legers de la Garde, les deux Compagnies des Mousquetaires & la Gendarmerie.

1. Leur Institution, leurs Changemens, Privileges, &c.

2. Un Journal historique depuis leur origine jusqu'à present.

3. Une Chronologie de tous les Capitaines-Lieutenans, Sous-Lieutenans, Enseignes & Cornettes, avec des instructions pour servir à leur Histoire, comme aux Gardes du Corps, & Gendarmes, &c, du premier Volume.

4. L'Institution des Gendarmes Ecoffois, Anglois, Bourguignons & Flamans.

5. Celle des Gendarmes & Chevaux Legers de la Reine, du Dauphin, de Bretagne, d'Anjou, Berri & Orleans.

Le second Tome sera pareillement enrichi de dix sept Vignettes, qui représenteront les attributs, les devises de ces Corps, & toutes les actions importantes où ils se sont trouvez , & d'environ trois cens armes de même gravûre qu'au premier Tome.

Enfin

Enfin le troisiéme renfermera les Gardes Françoises & Suisses.

1. Le Journal historique des Gardes Françoises, précédé de leur institution.

2. La Chronologie de tous les Mestres de Camp, Colonels, Lieutenans-Colonels, Majors & Capitaines parvenus aux dignités de Maréchaux de France, Lieutenans-Généraux, Maréchaux-de-Camp & Brigadiers, avec des remarques pour servir à l'Histoire de tous.

3. Une autre Chronologie de tous les Capitaines qui ont succédé aux XXXIII. Compagnies depuis leur origine avec quelques instructions pour servir à leur Histoire.

4. Une liste de tous les Officiers qui ont été tués au service du Roi, accompagnée d'un état de tous les Officiers du Regiment existans au premier de Janvier 1732.

5. L'Institution du Regiment des Gardes Suisses, &c. son Journal historique, avec une Chronologie des Colonels & Lieutenans-Colonels ; passant sous silence celle des Majors & des Capitaines qui se sont succédés les uns aux autres depuis leur création jusqu'au aujourd'hui, n'en ayant point une connoissance assez exacte.

Ce Volume est encore enrichi de neuf Vignettes & de 120. Armes.

Les armoiries des Officiers seront placées à la tête de leur Chronologie.

Je ne donne point ici le détail des autres Volumes, me réservant à le faire sitôt que je saurai que mes trois premiers Tomes auront été favorablement reçûs du Public.

La bonne opinion que j'ai de la Nation Françoisé ne me permet pas de douter du succès de ces trois premiers Tomes, qui renferment la Mailon
du

du Roi; & je me flatte que les Officiers qui commandent ces illustres Corps, se donneront les mouvemens necessaires, pour que cet Ouvrage qui sera d'une très-grande dépense, mais d'une avantageuse utilité, puisse être porté à sa perfection, en souscrivant pour le premier Volume.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

1. Le tems limité pour les Souscriptions, sera jusqu'au dernier de Juillet 1733.

2. On tirera fort peu d'Exemplaires au-delà du nombre des Souscriptions, ou peut être point du tout.

3. Les Souscripteurs payeront en souscrivant cinq florins argent de Hollande. fl. 5.

Dont restera à payer cinq florins argent de Hollande en leur délivrant le premier Volume, qui sera sans nulle retard, à la fin de cette presente année. fl. 5.

Cinq florins argent de Hollande en leur délivrant le second Volume. fl. 5.

Et cinq florins argent de Hollande en leur délivrant le troisième. fl. 5.

Total fl. 20.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront 30. florins de Hollande pour les trois volumes qui seront d'une belle impression, in quarto, faite sur papier fin, & avec des caracteres neufs.

On pourra souscrire :

A Paris, chez *Bauche*, Libraire du Roi de Portugal, sur le Quai des Augustins, du côté du Pont-Neuf à S. Jean le Desert.

A Lille, chez *Manton*, Libraire, sur la petite Place.

A Liege, chez *Everard Kints*, Libraire & Imprimeur, en Souverain-Pont à la nouvelle Imprimerie.

A Amsterdam, chez *Changuion*, Libraire dans la Calver-Stract.

A La Haye, chez *Scheurleer*, Libraire.

A Luxembourg, chez *André Chevalier*, Imprimeur & Libraire.

Et chez les principaux Libraires des Pais étrangers.

IV. Les mots des deux Enigmes du mois dernier, sont la *Cendre* celui de la premiere; & l'*Epitaphe* celui de la seconde.

E N I G M E.

UN Laboureur peut toujours esperer
Du grain qu'il a semé la recolte abondante;
Mais je cultive un champ que j'ai beau labourer;
Il ne raporte rien de tout ce que j'y plante;
Je travaille pour des ingrats,
Qui n'ont de mon labeur nulle reconnoissance:
Mais si de ce travail ils ne me payent pas,
J'en sçais fort bien tirer d'ailleurs la recompense.
Dans mon emploi souvent, & de dessein
Je fais coucher le fils avec sa mere,
Le frere avec sa sœur, la fille avec son Pere,
Et la cousine avecque son cousin.
Rimer n'est pas mon exercice,
Je m'y prendrois tout de travers;
Mais ceux à qui je rends service
Font naturellement bientôt après des vers.
Aux parens, aux amis, & même en leur presence
On me voit enlever ce qu'ils out de plus cher;
Sans qu'ils se mettent en defence.

*La Clef du Cabinet**Et tentent de me l'arracher.**Mon ouvrage quoique pénible ,**Ne me chagrine point pourtant ,**Toujours il s'acheve en chantant :**Bien loin qu'à la fatigue on me trouve sensible.**De ma profession si l'on fait peu de cas ,**Abus , car sur ce point à bon droit je m'obstine**Qu'on devroit lui donner le pas**Immédiatement après la médecine.*

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE , en BARBARIE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

1. **O**N auroit tort de faire encore de nos jours les mêmes reproches aux Espagnols que leur faisoient autrefois presque toutes les Nations, d'être des peuples engourdis & trop lents à exécuter ce qui étoit ou conseillé ou ordonné même pour leur plus grand avantage : Car si l'on parcourt aujourd'hui la plûpart des Royaumes qui composent leur Monarchie, on n'y entendra parler, & l'on n'y verra par tout que des hommes occupés au travail de ce qui est nécessaire à des Flottes, à des Armées de terre, & perfectionner le tout avec une activité qui étonne d'autant plus qu'elle y étoit ci-devant peu en usage. Mais le point intéressant, c'est de pénétrer le but de tous ces armemens & de tant de préparatifs ; car d'un côté l'on nous assure qu'il n'y a aucune rupture à craindre entre l'Empereur & le Roi Catholique, par rapport à l'Infant Don Carlos Duc de Parme, les différends survenus au sujet de

ce Prince, étans, comme on le débire, en des termes d'accommodement : D'ailleurs, Ceuta & la Place reconquise en Afrique ne semblent pas exiger non plus qu'on se donne de si grands mouvemens pour leur conservation ; puisque les Troupes qui forment les Garnisons, ont été jusqu'à present suffisantes pour faire échouer les Infidèles campés aux environs, dans tout ce qu'ils ont tenté d'entreprendre sur elles. Ce n'est donc, & il y a lieu de le penser avec les plus censés, que la conjoncture critique en apparence des affaires presentes en Europe, & pour être en état de parer tout événement sinistre, que les Espagnols arment avec tant de chaleur. Mais abandonnans ces reflexions, nous allons voir ce que l'Afrique nous presente encore de plus remarquable.

II. Ce que l'on mande de ce Pays est à la verité fort varié, quoique la Cour, qui est toujours à Seville, en reçoive de frequens Exprés chargés de dépêches ; mais après des avis réitérés, l'on peut faire quelque fonds sur ceux-ci ; sçavoir, “ que “ les Algériens ont détaché vers le milieu de Mars “ 2500. hommes pour surprendre 600. Grenadiers “ Espagnols qui couvroient les ouvriers employés à “ la construction du nouveau Fort dont nous avons “ parlé page 319. de nôtre dernier Journal ; mais “ le Marquis de Villadarias, nouveau Gouverneur “ d'Oran, en ayant été informé à tems, fit quelques “ Détachemens de sa Garnison, qui eurent le bon- “ heur de coupet la retraite aux Infidèles, & de les “ envelopper de maniere qu'ils furent la plûpart “ passés au fil de l'épée, & les autres faits prison- “ niers de guerre. Que l'Escadre Espagnole com- “ mandée par Don Blaise de Lezze arriva dans le “ Canal de Malthe le 22. Fevrier dernier ; qu'elle “ y fut jointe quelques jours après par divers autres “ Vaisseaux de la même Nation qui étoient dans “

„ le Port de la Specie , & que cette Flotte , de com-
 „ pagnie avec quatre Bâtimens Maltois , montés de
 „ 400. hommes chacun , & ayant aussi à bord 32.
 „ Chevaliers , étoit ensuite sortie du Canal pour
 „ aller chercher les Navires Algériens , & des Sulta-
 „ nes Turques , qu'on apprend être parties de Con-
 „ stantinople pour transporter en Barbarie un se-
 „ cours avec lequel les Maures se sont proposés de
 „ former de nouveaule siège d'Oran. „ Ainsi , l'on
 s'attend à recevoir dans peu la nouvelle d'un com-
 bat naval.

III. Des maladies épidémiques regnent depuis quelque-tems à Seville , cependant la Cour ne paroît pas se déterminer encore à quitter si-tôt ce séjour , selon toute aparence , à cause que les mêmes maladies infectent beaucoup plus Madrid & ses environs , & la plupart des Places maritimes de la Monarchie , où elles font du ravage. Le Roi , jusqu'à présent n'en a pas été attaqué , ni aucune personne de la Famille Royale ; néanmoins Sa Maj. a été pendant quelques jours fort incommodée de la fièvre , & la Reine d'une indisposition , dont Leurs Majestés sont actuellement tout-à-fait rétablies. Le 17. Mais Elles reçurent un Exprés dépêché de Lisbonne avec avis que la Princesse du Brezil leur fille étoit attaquée de la petite verole ; mais d'autres Courriers venus consecutivement de la même Ville , leur ont apporté l'agréable nouvelle , qu'après deux saignées qu'on avoit fait à cette Princesse , la petite verole lui étoit sortie à souhait , qu'elle suppurait , & qu'enfin Son Altesse Royale avoit recouvré la premiere santé.

IV. *Cadix.* Un Bâtiment d'avis est venu de la Havane dans ce Port en 58. jours , chargé de Tabac , & de quelque argent pour le compte des particuliers. Il rapporte que la derniere Flotille partie
 de

de cette Ville, est heureusement arrivée à Vera-Cruz, & y a même été déchargée le 15. Octobre dernier, de même que le Vaisseau de la Compagnie Angloise du Sud nommé la *Royale Caroline*. On se flatte par là que la Foire qui a dû s'y tenir sur la fin du mois de Janvier ou au commencement de Février, a été des plus avantageuse. Ce Bâtiment fut suivi quelques jours après son arrivée par le *Palomna*, Vaisseau de guerre, & un autre Navire, ayans tous deux sur leurs bords du Tabac & des peaux tant pour le Roi que pour les particuliers.

V. *Portugal*. Ce fut le 13. Mars dernier que la Princesse du Brésil commença à devenir malade de la petite verole, qui s'est manifestée le lendemain, après qu'on lui eut ouvert la veine, & dont elle est à présent parfaitement rétablie, comme nous l'avons dit ci-dessus; six saignées qu'on lui fit dans le cours de sa maladie, ayant eu tout l'effet qu'on s'en étoit promis. On apprend en finissant cet article, que le Prince son Epoux est attaqué de la même maladie, & qu'heureusement la petite verole est de la meilleure espèce.

VI. Enfin la Flotte de Rio de Janeiro si impatientement attenduë dans ce Royaume, arriva dans le Tage, partie le 2. & partie le 3. Avril, consistant en deux Vaisseaux de guerre & seize Bâtimens Marchands qui ont beaucoup souffert dans le trajet. Deux des Navires dont elle étoit composée ont périés malheureusement, l'un à la hauteur du trente-septième degré, & l'autre sous le Bourg de *Belem* entrant dans le Tage. L'équipage & la cargaison du premier qui est de 180. caisses de Sucre & 43000. peaux, fut sauvé; mais l'autre ayant d'abord été mis en pièces par la violence des vagues, tout ce qu'il avoit à bord a été submergé. Cette Flotte est néanmoins une des plus riches qui soient venuës du

Brefil depuis longues années, la cargaison consistant en or, en argent monnoyé, en plusieurs paquets de diamans, 2500. caisses de Sucre, & en quantité de peaux, le tout estimé douze millions de cruzades; & l'on fait même monter à trois millions & plus les droits que le Roi en percevra.

A R T I C L E I I I.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Mr. Conisoli, Suffragant de Cracovic, est venu de la part de la Republique de Pologne, notifier au Pape la mort du Roi Auguste, & l'informer de la situation des affaires dans ce Royaume depuis l'interrègne. Il s'est acquitté aussi d'une commission, qui a d'abord occasionné une Congrégation extraordinaire de six Cardinaux; cette commission contenoit entr'autres choses, que la Régence de Pologne prétend pendant l'interrègne, pouvoir conférer à lui Suffragant une Dignité qui avoit été donnée à un autre Evêque du même Royaume par le feu Roi, sans qu'il en ait reçu néanmoins l'expédition nécessaire; mais on a suspendu le jugement de cette affaire, & on a communiqué ce résultat au Prêlat Envoyé, qui attendoit là dessus une réponse. Le 7. Avril il prit son Audience de congé du St. Pere, pour s'en retourner dans sa Patrie par Venise: Le Chevalier de St. George l'a traité quelquefois à dîner pendant son séjour à Rome; & l'on assure qu'il l'a prié, en divers entretiens fort longs qu'il a eus avec ce Ministre, d'employer ses bons offices pour faire tomber la Couronne de Pologne sur la tête du Prince Sobieski

Wieski oncle de la Princesse son Epouse.

II. Le 10. il y eut un examen d'Evêques, & le 13. Consistoire secret, dans lequel Clement XII. préconisa plusieurs Evêques, ouvrit la bouche au nouveau Cardinal Riviere, qui a fait pendant quelques jours ses exercices spirituels dans le Noviciat des Jesuites, pour recevoir les Ordres sacrés qui lui ont été conferés par le Cardinal Gentili; & donna part au Sacré Collège de la mort du Roi de Pologne. Sa Sainteté avoit déclaré quelques jours auparavant Mr. Gradenigo, Noble Venitien, son Camerier d'honneur, le nouvel Evêque de Verone, Evêque Assistant au Trône; l'Abbé Ventimiglia pour remplir l'Evêché vacant de Salsine, Ville de la Romagne, & Mr. Sacheti pour prendre possession d'un Canoniat dans la Basilique de St. Pierre dont Mr. Genovezi a été privé, de même que de tous les autres Benefices, par un Decret de la Congrégation de *Super-nonnulis*, convaincu de quelques malversations sous le précédent Pontificat.

III. On avoit indiqué au 14. la même Congrégation, qu'on nomme aussi la Congrégation de *pro causa nota*, pour y terminer enfin l'affaire du Cardinal Coscia, le Pape ayant déclaré qu'il n'auroit point d'égard au Bref d'absolution, dont on a parlé ailleurs *; mais comme ce Cardinal ne veut absolument pas renoncer à l'Abbaye de Ste. Sophie, & qu'il soutient même n'avoir jamais resigné l'Archevêché de Benevento, cette Congrégation a été différée jusqu'à une occasion plus favorable. En attendant, le bruit court, que par un Decret qui paroîtra incessamment, toutes les procédures faites contre Son Eminence, seront annullées, & elle-même déchargée de toutes les accusations. Si cela est, on

E c 3 a

* Voyez le Journal des mois passé, pag. 326.

a tout lieu de présumer que l'Evêque de Targalon frere ne manquera pas non plus d'être mis en liberté, & déchargé pareillement de ce qu'on peut lui avoir imputé.

IV. On n'a pas mis encore la dernière main à ce qu'il y avoit à régler pour une reconciliation entière du St. Siège avec la Cour de Portugal : Les choses à cet égard sont au même état que nous les laissons le mois dernier ; c'est-à-dire, il reste au Pape à signer les Privilèges accordés à Sa Majesté Portugaise par Benoit XIII. son Prédécesseur ; à lui permettre que la nomination des Bénéfices vacans dans son Royaume soit déferée au Patriarche de Lisbonne ; & de plus, que Sa Sainteté ne s'oppose nullement à une demande nouvelle, mais assez embarrassante de ce Prince, qui est, l'expédition d'une Bulle en faveur du même Patriarche & de ses Successeurs, par laquelle ils soient tous élevés au Cardinalat. Le St. Pere, vraisemblablement n'y consentira qu'avec peine, néanmoins il a fait présent d'une médaille d'or à l'Exprés venu de Lisbonne pour lui faire cette proposition, en l'admettant à lui baiser les pieds, & cet Exprés n'attend que quelques dépêches du Pere d'Evora pour retourner en Portugal.

V. Si les affaires dont on vient de parler n'ont pas encore changé de face, malgré les temperamens qu'on y a apportés de part & d'autre, on ne doit pas se flatter d'entendre parler si-tôt d'un accommodement des différends qui regnent entre le Pape & les Cours de Turin & de Parme, qu'on a agités avec moins de vigueur ; aussi sont-ils toujours dans leur ancienne situation : Il n'a paru au sujet des premiers, depuis ce qui en a été dit dans nos derniers Journaux, que les troisième & quatrième Tomes du *Livre intitulé Déduction circonstanciée des Droits du St.*

St. Siège contre les prétentions de la Cour de Sardaigne. Quant aux autres, le Pape a envoyé à son Nonce à Vienne le Placard * que l'Infant Don Carlos Duc de Parme a fait afficher touchant les Fiefs de Castro & de Ronciglione, pour le presenter à l'Empereur comme Protecteur & Défenseur du St. Siège; & Sa Sainteté, en attendant, a donné ordre de suspendre la marche de 500. hommes qu'elle avoit résolu d'envoyer à Aquapendente & à Valentano, Places du Duché de Castro.

VI. Mais la conjoncture des affaires en France continué d'intéresser très-fort le St. Pere. Dans une Audience qu'a eu à ce sujet de Sa Sainteté le Duc de St. Aignan, Ambassadeur de cette Couronne, Elle lui a dit-on, représenté, "qu'Elle eseroit que
„ le Roi Très-Chrétien, à l'exemple des Rois ses
„ Prédécesseurs extermineroit les sectes & les hérésies
„ qui alloient en augmentant dans son Royaume,
„ & retrancheroit aussi le pouvoit que le Parlement de Paris se donnoit de se mêler des affaires Ecclésiastiques; mais si les nouvelles publiques d'Hollande, (qui méritent ordinairement confirmation, sur tout dans le débit de semblables matières) si, dis-je, ces nouvelles accusent juste, voici la reponse faite au Pape par le Duc de St. Aignan. *J'ai ordre du Roi mon Maître de declarer avec soumission à Votre Sainteté que divers Evêques ayant entrepris depuis quelque tems d'exciter des troubles dans ses Etats, Sa Majesté a jugé à propos de charger son Parlement de Paris d'avoir l'œil sur la conduite des Ecclésiastiques, & d'examiner à fonds leurs écrits, &c.*

VII.

* La substance de ce Placard se voit page 328. du dernier Journal.

VII. *Naples*. Les fluxions épidémiques continuent de regner dans cette Capitale, & dans presque tout le Royaume; ce qui joint à des secousses de tremblement de terre qu'on ressent encore de tems en tems, quoique la plûpart peu violentes, jette toujours l'allarme dans le cœur de ses Habitans. *Ariano*, Ville située dans la Province nommée Principato-Oltra, & *Casa-Nuova* en Calabre, souffrirent cependant la nuit du 14. au 15. Mars dernier un dommage très grand, la dernière de ces Places s'étant enfoncée de plusieurs paumes en terre; & ce qui est surprenant, c'est que les Bâtimens ne laisserent pas de demeurer en leur entier, & il n'y périt que cinq personnes, tout le monde s'étant retiré en plate campagne, sur un bruit effroyable qui précéda le tremblement de terre.

On attendoit à Naples sur la fin d'Avril le Comte Jules Visconti, qui vient relever le Comte de Harroch de sa Viceroyauté; un Bâtiment Flamand y étant pour lors déjà arrivé, ayant à bord douze ballots de meubles & deux magnifiques Carosses de Son Excellence.

VIII. *Parme*. A l'occasion des fêtes de Pâques l'Infant-Duc a fait relâcher tous les prisonniers détenus dans cette Ville qui n'étoient pas coupables de crimes capitaux. Le nouveau Regiment que ce Prince a formé sous le nom de Regiment de Bourbon, & dont il s'est déclaré Colonel, est presque complet; de tems en tems Son Altesse R. prend le plaisir d'en faire la revûe, & de lui commander l'exercice. Le 13. Avril elle se rendit à *Plaisance* avec toute sa Cour pour en voir la Foire, & y faire quelque séjour; le Marquis de Bissy, Envoyé Extraordinaire de France, y a suivi la Cour. Le
Cardinal

des Princes &c. Juin 1733. 417

Cardinal Alberoni, s'est aussi rendu de Rome dans la même Ville, informé auparavant que l'Infant-Duc devoit y venir : Le 21. dans une Audience particulière qu'il eut de ce Prince, il le pria de lui faire l'honneur d'être le Protecteur d'un Séminaire qu'il y fait bâtir; ce que S. Alt. R. voulut bien accepter.

IX. *Genes.* Un Commissaire de cette Régence est allé à Savonne pour demander aux quatre Chefs des mécontents Corles qui y étoient encore détenus au commencement d'Avril, diverses particularités touchant les Biens de Marc-Aurelio Rafaëli, dont nous avons parlé le mois passé, p. 329. & qui a été leur Secrétaire.

Quoiqu'on eut reçu depuis peu à Genes la dernière résolution de la Cour de Vienne, touchant le nouveau Règlement du Gouvernement de l'Isle de Corse, on n'en publie encore rien; ce qui donne matière à quelques réflexions. Cependant les ordres sont envoyés aux Troupes Imperiales qui sont restées dans cette Isle, d'en sortir incessamment, & on leur a même préparé des quartiers dans le Duché de Milan, où elles étoient attendues au commencement de May.

A R T I C L E I V .

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **N**On-obstant les grands armemens que font diverses Puissances de l'Europe, & les bruits qui courent d'une prochaine rupture, on se flatte à présent en France que les différends qui y ont donné lieu,

lieu, pourront se terminer par voye de négociation; parce qu'on ne voit pas encore que les préparatifs de guerre qui se font dans ce Royaume, soient vraiment destinés à quelque entreprise, ou à fournir du secours à ses voisins, en cas qu'ils soient attaqués par quelque endroit; & si l'on continuë à Toulon l'équipement de plusieurs Vaisseaux de guerre, il y a jusqu'ici plus d'apparence que c'est pour aller croiser sur les Corsaires de Barbarie, qui infestent les mers du voisinage, que pour aller sur les côtes d'Espagne joindre la Flotte du Roi Catholique, comme nous le dîmes le mois passé; car de ce que l'on a avancé sur cet article, rien ne s'est encore confirmé.

II. Cependant avant le départ du Roi pour Compiègne, où Sa Majesté a résolu de se rendre immédiatement après les prochaines couches de la Reine, Elle tiendra, comme on l'assure, une Assemblée de tous les Maréchaux de France, pour délibérer sur des affaires de la dernière importance. Il s'est déjà tenu à la Cour un grand Conseil d'Etat sur celles de Pologne, auquel un Seigneur de la Cour du Roi Stanislas a assisté; & l'on a dépêché après ce Conseil un Exprés à Varsovie avec de nouvelles instructions pour le Marquis de Monti Ambassadeur du Roi. Un Gentilhomme nommé Mr. du Croisil étoit parti dès le commencement d'Avril pour la même Ville, chargé aussi d'instructions pour ce Ministre, afin que, selon leur teneur, il puisse (à ce que l'on prétend) faire usage d'un acte d'abdication à la Couronne de Pologne, fait par le Roi Stanislas.

III. La réponse de l'Empereur à la Déclaration verbale faite aux Ministres étrangers, au sujet des affaires de Pologne, par Mr. de Chauvelin, Garde de Sceaux, étant venuë de Vienne, comme nous l'avons

l'avons déjà dit le mois passé, Mr. Walsmer, Secrétaire d'Ambassade de S. M. Imp. l'a communiqué de bouche à ce Ministre, qui s'est chargé d'en faire rapport au Roi : Elle porte, dit-on, " que Sa
„ Majesté Imperiale n'a pas jugé à propos de
„ faire attention à certaines insinuations faites
„ en Pologne; qu'elle est résolue de maintenir les
„ Polonois dans la liberté de se choisir eux-mêmes
„ un Roi, & de les assister même contre ceux qui
„ voudroient les y gêner; que comme Souveraine
„ dans ses Etats Héritaires, Elle n'a aucun compte
„ à rendre sur la marche de ses Troupes en Silésie;
„ que la justice qui est toujours la règle de sa
„ conduite ne doit laisser aucun lieu de douter du
„ but qu'Elle se propose; & qu'en cette occasion,
„ comme en toute autre, Elle fera paroître autant
„ d'équité pour les droits d'autrui, que de fermeté
„ pour soutenir les siens & ceux de ses Alliés. „ On
est attentif à ce que fera la Cour en conséquence de cette réponse, qui occasionne des conférences & des envois d'Exprés.

IV. Le 12. Le Comte de Calenberg Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Saxe, eut sa première Audience du Roi avec les cérémonies ordinaires, pour notifier à Sa Majesté la mort du Roi Frederic Auguste de Pologne Pere de S. A. E., & son avènement à la Régence de ses Etats de Saxe; après quoi ce Ministre fut aussi conduit à l'Audience de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Mesdames de France. Le Comte Potocki, qui avoit donné part au Roi de la même mort, de la part de la République de Pologne, partit le 15. de Paris pour Chambor, d'où il a dû continuer sa route pour la Cour de Turin, où il va aussi s'acquitter d'une pareille commission.

V. Mr. Mocenigo, Ambassadeur ordinaire de Venise, prit dans le même mois congé de L. M.

& de la Famille Royale dans des Audiences auxquelles il fut accompagné par le Prince de Lambesc, & conduit par Mr. Hebert Introduceur des Ambassadeurs, qui étoient allés le prendre pour cet effet à Paris dans les Carosses du Roi. A la fin de l'Audience du Roi, S. M. le créa Chevalier, comme cela se pratique ordinairement à l'égard des Ambassadeurs de cette Republique. Il sera relevé dans ce poste par le Chevalier Zon, Secretaire du Sénat de Venise.

VI. Mr. le Duc de Bourbon partit le 25. de Paris avec une suite nombreuse pour aller à Dijon présider dans la prochaine Assemblée des Etats de Bourgogne, en qualité de Gouverneur de cette Province. Mr. le Comte de Belleisle en est aussi parti pour Metz, dont le Roi l'a déclaré Gouverneur, comme on l'a pû voir dans nôtre Journal du mois passé; nous verrons ci-après quelle réception lui ont fait les Magistrats & Habitans de cette dernière Ville, & les Complimens qui lui ont été faits, & à la Comtesse son Epouse.

VII. Deux Députés d'Avignon sont au contraire arrivés à Paris, chargés d'instructions, & du consentement du Pape, pour traiter d'un accommodement des différends qui regnent entre le Roi & le Comtat, & ils ont de fréquentes conférences avec les Ministres de S. M. pour y parvenir. Ce qui a porté les Avignonois à cette députation, c'est le nouveau Blocus de leur Ville fait par les Troupes du Roi, sous le commandement du Marquis de Maillebois, qui la serre de si près qu'on assure que les vivres commencent à y manquer.

VIII. Son Altesse Royale le Duc d'Orléans, passe la plupart de ses jours en retraite dans l'Abbaye de Ste. Genevieve, s'adonnant entièrement à la piété, & à la pratique des vertus; sa charité pour les pauvres

des Princes, &c. Juin 1733. 427

res est sur-tout extraordinaire; on compte pour plus de 250. mille livres d'aumônes qu'il a faites depuis six mois à divers Hôpitaux, sans celles qui ne sont pas publiques: Son attention s'étend même jusqu'aux prisonniers, dont environ deux cens qui étoient détenus pour dettes, ont été délivrés par ses libéralités dans le même espace de tems; & ce pieux Prince a fait aussi présent à l'Abbé de Ste. Geneviève de plusieurs ornemens d'or & d'argent pour l'Eglise de cette maison.

IX. Quoi que fasse le Parlement de Paris pour empêcher le cours des Libelles sur les matieres qui agitent aujourd'hui l'Eglise de France, on ne les a jamais vû plus frequens dans cette Capitale. Les *Nouvelles Ecclesiastiques*, feuilles volantes, mais prosrites par ce Tribunal, y sont presqu'aussi communes que les Gazettes ordinaires: On y voit, outre la *Lettre de Louis XIV. à Louis XV.* qu'on a remarquée ailleurs *, une *seconde Lettre* qui s'énonce sous le même titre; les termes en sont plus menagés, mais les sentimens sont toujours les mêmes. Il y paroît de plus un autre Libelle, à peu près dans le même stile, sous celui de *Lettre du feu Duc d'Orleans au Duc d'Orleans son fils*; Une *Instruction Pastorale*, comme écrite par l'Evêque de Montpellier adressée au Clergé & aux Fidèles de son Diocèse, au sujet des miracles que Dieu fait en faveur des Appellans de la Bulle *Unigenitus*; laquelle a d'abord été supprimée par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, comme contraire au respect dû à l'Eglise & au Souverain.

Des *Reflexions pour les Evêques de France* circulent également à Paris: L'Auteur, au nom des Evêques de ce Royaume, y regrette le tems qu'ils ont perdu

* Voyez le mois passé, pag. 226.

perdu à attendre que la Cour vint efficacement au secours de la Religion ; „ Car, „ dit-il, entr'autres choses, „ tandis qu'elle suspendoit leur zèle, & „ qu'elle lioit, pour ainsi dire, les mains & la langue, quel accroissement n'a-t-elle point laissé „ prendre à l'erreur : Bien moins, ajoute-il, doivent- „ ils esperer d'être aucunement ménagés par ce „ Corps de Magistrats, prévenus pour la plupart „ contre la Constitution Unigenitus, & animés contre la Puissance dont elle est émanée, &c. „ Mais cet écrit éprouva le 14. Avril la rigueur des flammes, ensuite d'un Arrêt rendu par le Parlement, qui condamna aussi le 25. du même mois deux Livres à demeurer supprimés, dont l'Auteur est Mr. Lepelletier, Chanoine de l'Eglise de Rheims, intitulés, l'un, *Nouvelle défense de la Constitution, où l'on montre qu'elle est regle de foi, &c.* imprimé en 1729. à Roüen. L'autre en 2. vol. dédié au Roi, *Traité de l'amour de Dieu tiré des Livres saints, dans lequel, &c.* „ comme contenant des „ propositions injurieuses au caractère de plusieurs „ Evêques, à l'honneur & à l'autorité des Parlements, excitans au Schisme, & tendans à troubler „ la tranquillité publique ; en proposant la Bulle Unigenitus comme regle de foi. „ Ce sont là quelques termes de cet Arrêt, par lequel le Parlement ordonne „ aussi qu'à la réquisition du Procureur Général, il sera procédé contre l'Auteur desdits Livres, ensemble informé contre le Pere Coeffiel „ Curé de St. Medard pour le refus qu'il doit avoir „ fait des Sacremens à un moribond, pour être par „ les Chambres assemblées ordonné ce qu'il appartiendra.

Mais les Membres de ce Corps ne furent pas peu surpris le 2. Mai de voir un Arrêt imprévu du Conseil d'Etat du Roy rendu la veille à Versailles
contre

contre le leur qu'il supprime, en le déclarant nul & de nul effet " sur ce que non seulement (*c'en est* „ *la substance*) ils ont prononcé sur des Livres déjà „ proscrits par l'Autorité Royale, qui avoit dans „ son tems donné les ordres nécessaires pour en „ arrêter entierement le cours & la distribution ; „ mais qu'ils ont entrepris par leur Arrêt de déci- „ der des questions qui ne sont nullement de leur „ competence, & de retenir la connoissance d'une „ affaire particuliere, qui n'étoit pas de nature à „ être portée, comme on l'a fait, devant eux. Le „ Roi se retient de plus la connoissance de tout ce „ qui concerne les deux Livres ci-dessus marqués, „ & de l'exécution de ce qui a été ordonné à cet „ égard par Sa Majesté, comme aussi des contra- „ ventionns si aucunes y ont été faites : Evoque & „ reserve pareillement à sa personne la connoissance „ de ce qui regarde l'affaire du Curé de St. Medard „ mentionnée audit Arrêt du Parlement de Paris, „ pour y être pourvû par Sa Majesté ainsi qu'Elle „ le jugera convenable ; faisant très-expreses in- „ hibitions & défenses à toutes ses Cours de Parle- „ mens & autres Juges de prendre connoissance de „ tout ce qui est contenu au présent Arrêt, &c. „

X. Cependant le Parlement s'assemble tous les jours, & délibere sur le parti à prendre dans une conjoncture où il paroît que la méintelligence est renouvelée entre la Cour & ce Tribunal ; & le 6. toutes les Chambres étant assemblées, elles résolurent de présenter au Roy de très-humbles remontrances sur son Arrêt, & sur les causes qui pourroient en résulter. En conséquence, l'on prend actuellement des arrangemens pour dresser ces remontrances, & les porter en corps au pied du Trône ; ainsi le mois prochain nous pourrons voir ce qu'elles auront produit.

XI. Les ordres du Roy contre les convulsionnaires n'ayant pas encore eu l'effet que ce Monarque avoit lieu de s'en promettre, Sa Majesté a établi une Chambre qu'on nomme la *Chambre-Ardente*, pour les faire exécuter; elle est composée de Mr. Herault, Lieutenant General de Police de la Ville de Paris, de quatre Maîtres des Requêtes, & de quelques autres personnes.

XII. *Metz.* Mr. le Comte de Belleisle, Lieutenant General des Armées du Roy, & nommé au Gouvernement de cette Ville, vacant par la mort du Maréchal d'Alegre, ayant fixé au 6. Mai pour y faire son entrée publique, Mr. d'Auburtin de Bionville, Maître Echevin, & en cette qualité Colonel de la Milice Bourgeoise, fit prendre ce jour-là les armes à l'élite des 12. Compagnies qui la composent. Cette Troupe, au nombre de plus 2500. hommes proprement vêtus, & ayant à leurs chapeaux des cocardes vertes & blanches, fut placée hors la porte du Pontiffroi, & forma deux hayes depuis le glacis le long du chemin qui conduit à Thionville, occupant plus d'une demi lieuë d'étenduë. Le Colonel à la tête de cette milice, & les autres Officiers eurent l'honneur de saluer leur nouveau Gouverneur, & la Comtesse son Epouse, qui arrivèrent vers les cinq heures & demi du soir. Très-satisfaits de cet empressement des Bourgeois à leur rendre leurs respects, ils entrèrent dans la Ville au bruit du canon & aux acclamations du peuple. Les rues par où ils passerent pour se rendre au Gouvernement, étoient bordées d'une double haye des Troupes de la Garnison. Tous les Corps vinrent ensuite les complimenter. Mr. de Bionville à la tête des Officiers de l'Hôtel de Ville leur fit les discours suivans, en leur présentant le vin d'honneur & les présens ordinaires.

MONSIEUR,

Nous venons mêler nos voix aux acclamations publiques, sur le grand événement qui vient de vous élever au rang que vous occupez si dignement, & qui étoit dû à vos vertus, à votre vigilance, à votre activité, & aux longs & importants services que vous continuez de rendre & au Prince & à l'Etat. Le Roy, par ce choix, a rempli nos esperances, & secondé les vœux que nos cœurs avoient formé en votre faveur. L'esprit de justice, de prudence, & de sagesse qui anime toutes vos actions, nous est un sûr garant des avantages que nous devons attendre de votre gouvernement : Nous les connoissons déjà par nous-mêmes, & nous ne saurions trop nous applaudir de nôtre bonheur. Il sera parfait, Monseigneur, si vous voulez bien nous accorder la protection dont nous avons besoin : Les égards que vous avez pour la Magistrature en feront tout le lustre & tout le mérite; ils affermiront cette portion d'autorité qu'il a plu à Sa Majesté de nous confier, & renfermeront les peuples dans les bornes des respects & de la soumission qu'ils nous doivent, & qu'exige d'eux le bien de l'Etat & l'ordre de la subordination. sans laquelle tout tombe dans le trouble & dans la confusion. Nous n'employerons cette autorité, Monseigneur, que pour mieux faire respecter la vôtre, & pour être plus en état d'exécuter ponctuellement vos ordres qui seront pour nous des loix inviolables, & desquelles nous ne nous écarterons jamais.

A Madame la Comtesse de Belleisle.

Votre présence, MADAME, accompagnée de toutes les grâces qui l'environnent, est un spectacle digne de nôtre vénération & de nos empressements.

Si l'événement qui vient d'arriver, lui donne un nouveau lustre, il est encore plus glorieux, MADAME, d'occuper seule la première place dans le cœur d'un grand Héros, ce cœur qui donne le mouvement à tant d'actions éclatantes qui font la surprise & l'admiration de toute l'Europe; ce cœur qui doit être la terreur de nos ennemis, & la sûreté de nos frontières; ce cœur enfin qui s'est attiré tous les nôtres, & qui, pour mettre le comble à son éloge, a trouvé le secret de rendre sensible celui de la personne du monde qui en étoit la plus digne. Il ne nous reste, MADAME, qu'à redoubler nos vœux pour la durée & la prospérité d'une union si bien assortie, qu'à vous rendre nos profonds respects, & qu'à vous supplier d'agréer quelques fruits du Pays que nous avons l'honneur de vous présenter, comme une marque légère de nos premiers hommages.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. LA pensée de ceux qui croient pénétrer le secret des Conseils de Sa Majesté Impériale qui sont très-fréquens à la Cour, est, qu'on n'y délibère actuellement que sur les moyens d'empêcher qu'il n'arrive point de troubles en Europe, par rapport à l'investiture des Duchés de Parme & de Plaisance, l'expédition de l'acte de dispense d'âge en faveur de l'Infant Don Carlos, & le titre de grand Prince de Toscane que Son Altesse Royale a pris; mais si cette pensée est juste, on doit, ce me semble en inférer, que ces Conseils, toujours guidés par
la

sa prudence la plus consommée, ne manqueront pas de parvenir à leur but, en terminant les difficultés sur ces points par l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne, qui offre pour cet effet les bons offices ; en les terminant, dis-je, sans que les droits de l'Empire, ni l'Autorité de l'Auguste Monarque qui en tient si sagement les rennes, en souffrent aucun préjudice.

II. Les Troupes Imperiales qui doivent former un Camp entre Brieg & Oppelen en Silesie, étoient en pleine marche vers le milieu d'Avril, au nombre de 13. à 14. mille hommes ; ce dont la France paroît prendre quelque ombrage, comme on peut l'avoir remarqué dans la Declaration du Roi Très-Chrétien sur les affaires de Pologne, rapportée pag. 333. de notre dernier Journal ; mais ce Camp fut, dit-on, projeté du vivant du feu Roi de Pologne, c'est d'ailleurs l'usage ordinaire d'en former un lors d'un interrègne dans ce Royaume là : Et sans cela tous les Princes n'ont-ils pas droit de former des Camps dans leurs Etats quand bon leur semble ? On sçait, & la réponse de l'Empereur à cette Declaration, dont la teneur se voit à l'article précédent, est le garant de ce que nous avançons, que ce Monarque est résolu avant que personne de maintenir la liberté des suffrages en Pologne ; mais il est naturel de croire que S.M. appuiera l'élection de celui des prétendans au Trône Polonois, qui paroît le plus porté à vivre en bonne amitié avec Elle, & que ce n'est pas là le moindre sujet qui donne lieu au Camp futur.

III. Par le bon accueil & les grandes marques de distinction qu'on fait tant à la Cour que chez les principaux Ministres, au Comte de Lutzelbourg & au Baron de Zech, Envoyés de l'Electeur de Saxe, on doit être convaincu que l'ancienne & bonne harmonie est rétablie entre l'Empereur & Son Altesse Royale & Electorale. On dit même que l'on enverra

incessamment un Ministre distingué à Dresde, & que les deux Cours vont se lier d'une maniere indissoluble sur leurs interêts reciproques. On augure de là que Son Altesse Electorale pourra bien se déterminer enfin à accéder à la Pragmatique-Sanction.

Le Comte & Staroste de Szensbeck que la République de Pologne a envoyé à la Cour de Vienne pour lui notifier la mort du Roi Frederic-Auguste, y a été aussi en grande estime pendant le séjour qu'il y a fait. Le 15. Avril il eut son Audience publique de congé de Leurs Majestés & des Serenissimes Archiduchesses; le lendemain de l'Imperatrice Douairiere, & partit le 17. pour retourner à Varsovie.

IV. L'Empereur a nommé le Comte d'Uhlfeld pour aller relever le Comte de Sintzendorff son Ministre Plénipotentiaire à la Haye; le Comte de Colloredo pour remplir à Ratisbonne les fonctions de Ministre pour le Royaume de Boheme, poste qui étoit occupé par le Comte de Harrach avant qu'il ne fut pourvû de celui de premier Ministre de Son Altesse Sérénissime l'Archiduchesse Gouvernante des Pays Bas Autrichiens; & le Comte Joseph Esterhazy Galanta Sergent General de Bataille, pour exercer la Charge de Ban de Croatie, vacante par la mort du Comte Jean de Draskowitsch. Ce Monarque a nommé aussi à l'Archevêché de Prague qui vient de vaquer, le Comte de Wratislaw Evêque de Leitmeritz, qui en étoit Suffragant, & le Prince de Saxe-Zeitz Evêque de Konigsgratz pour succéder à ce dernier dans l'Evêché de Leitmeritz.

V. Le 20. Sa Majesté donna avec les cérémonies accoutumées l'investiture de l'Evêché de Lubec, au Duc Adolfe-Frederic de Holstein, & ce furent M^{rs}. de Kurtzrock & Fabricius qui reçurent cette investiture en qualité de Ministres Plénipotentiaires de Son Altesse Sérénissime: Elle doit aussi donner incessamment

Sanment au Roi de Sardaigne celle du Piémont, du Montferrat, & des Fiefs qui en dépendent; ce Prince ayant déjà fait remettre une grosse somme d'argent pour cet effet au Comte de Breuille-Solare son Ministre.

VI. Mr. Marc-Foscarini, Ambassadeur ordinaire de la République de Venise fit le 21. son entrée publique à Vienne par la porte d'Italie, & fut conduit à l'Hôtel de Montecuculi qu'il occupe, avec un cortège de 60. Carosses, appartenans aux Chambellans de la Clef d'or, aux Conseillers intimes d'Etat, & au Comte de Brandeis, Substitut Maréchal de la Cour. Ce Ministre eut le lendemain matin sa premiere Audience publique de l'Empereur avec les formalités usitées, & ensuite des deux Imperatrices.

VII. Le 23. le Prince Eugene de Savoye fit mettre en parade son Regiment de Dragons près de la Favorite, pour le faire passer en revûë devant Leurs Majestés Imperiales. L'Empereur s'y étant rendu à cheval, & l'Imperatrice avec l'Archiduchesse Caroline dans une Chaise ouverte, le Prince leur fit par trois fois le salut de l'épée, & tout le Regiment en fit de même en défilant pour cet effet devant Leurs Majestés. Le Duc de Lorraine étoit venu de Petersbourg assister à cette revûë, qui avoit attiré aussi sur les lieux une foule inexprimable des Spectateurs de toute condition. Ce qu'on y remarqua de singulier, c'est que le Prince Eugene a eu l'honneur de faire voir son Regiment à trois Empereurs, sçavoir, aux Empereurs Leopold, Joseph & Charles.

VIII. Ce qu'on apprend de Constantinople, c'est
„ que l'on y équipoit sur la fin du mois de Mars
„ dix Sultanes destinées à former trois Escadres
„ pour aller croiser contre les Bâtimens Maltois,
„ l'une dans la mer d'Adexandrie, l'autre dans celle

„ de Rhodes, & la troisième à la hauteur de l'Isle
 „ de Candie; & que deux Sultanes & sept Vais-
 „ seaux Algériens étoient partis vers ce tems-là de
 „ Focchies, après avoir reçu à bord 6000. hom-
 „ mes que le Grand Seigneur envoie au secours de
 „ la Regence d'Alger contre les Espagnols: Que le
 „ Divan s'assemble fréquemment sur les affaires de
 „ Perse, qui causent beaucoup d'embaras aux
 „ Turcs, par le mauvais train qu'elles prennent,
 „ Thamas Kouly Kan Régent & Généralissime des
 „ Persans ayant déjà investi la Ville de Babylone
 „ avec son Armée; qu'on tenoit cette Place
 „ comme perdue, d'autant qu'elle manquoit de bien
 „ des choses nécessaires, lorsqu'on reçut cette nou-
 „ velle à Constantinople, & qu'on ne pouvoit y
 „ jeter aucun secours; & que tout ce que la Porte Ot-
 „ tomane avoit pratiqué jusqu'à présent tant pour
 „ en conserver la possession, & pour faire d'ailleurs
 „ par la marche de ses Troupes vers la Perse, une
 „ diversion dans ce Royaume, avoit été infruc-
 „ tueux. „

IX. *Prusse. Berlin.* Depuis l'interrègne en Polo-
 gne on ne voit que des Couriers passer par cette Ville;
 c'est comme le rendez-vous de ceux de France. Ce-
 pendant l'on n'a pas encore donné au Marquis de
 la Chetardie, Ministre du Roi Très Chrétien, de
 réponse positive à la Déclaration qu'il fit à ceux de
 S. Maj. Prussienne dans le mois de Mars dernier,
 touchant les affaires de Pologne, quoi qu'il l'eût
 demandée avec beaucoup d'empressement; & le
 Ministère n'a fait jusqu'ici que lui insinuer, „ qu'on
 „ ne prétendoit pas troubler les Polonois dans leurs
 „ libertés; mais que chaque Puissance pouvoit dis-
 „ poser dans son Pais de ses Troupes selon son
 „ bon plaisir. Le Roi a cependant répondu en
 des termes fort obligeans à l'Empereur, qu'il accep-
 toit

toit la médiation de ce Monarque pour terminer ses differends avec les Etats Gen. des Provinces-Unies; differends qui ont porté S. M. Imp. à écrire la Lettre, dont la teneur est inserée dans nos derniers memoires, page 347.

X. Sa Majesté Prussienne fit le 3. Mai la promotion suivante: Elle déclara General Velt Maréchal de ses Troupes Mr. le Comte de Finch; General de son Infanterie Mr. de Grumbkow, qui en étoit Lieutenant General: Le Duc de Holstein, le Prince d'Anhalt Zerbst, & Mrs. de Mosel & de Glasenap, tous quatre Generaux Majors, furent faits Lieutenans-Generaux; les Colonels de Glaubitz, de Dörfow, & de Kalkstein, Generaux Majors; Elle remplit aussi les Emplois de Colonels vacans par l'avancement de ces derniers, & nomma de même à ceux de Lieutenans-Colonels.

XI. *Saxe.* L'Electeur de ce nom reçut le 15. Avril avec beaucoup de solemnité l'hommage du Magistrat, de la Noblesse, de la Bourgeoisie, & de tous les Colleges de sa Capitale. Le 18. au soir S. Alt. Royale & Electorale partit avec une suite tres-nombreuse pour *Leypsig*, où elle arriva le 20. sur les quatre heures de l'après-midi. La cérémonie de l'hommage s'y fit le lendemain matin, en observant ce qui s'étoit pratiqué dans cette occasion à *Dresde*. On donna le soir un repas sur douze tables servies de tout ce qu'il y avoit de plus exquis, & toute cette Ville rerentit alors d'acclamations qui marquoient la joye de ses Habitans d'y voir leur nouveau Souverain. Le 22. l'Electeur se promena par la Ville pour y voir la Foire qui se tenoit alors, & qui n'a pas été peu avantagee par la foule extraordinaire d'étrangers & autres que sa presence avoit attirés; & le même jour après dîné ce Prince partit pour *Hubertsbourg*, d'où il a dû se rendre à *Vittenberg*

renberg, pour y recevoir aussi l'hommage des Habitans de cette Ville.

XII. L'affaire de *Mulhausen* a eu encore quelque suite par l'opiniâtreté des deux partis, sçavoir, du Magistrat & des Bourgeois, qui n'ont pas voulu leur être soumis, & qui ont été un tems maîtres de la Ville : Les Troupes de Hannover, de Berlin & de Wolfenbutel, au nombre de 600. hommes ensemble n'avoient même rien pû effectuer pour mettre les derniers à la raison ; de sorte qu'on se vit obligé de les augmenter jusqu'à deux mille hommes, qui se sont présentés depuis devant *Mulhausen* ; mais dans ces entrefaites le Duc de Saxe-Gotha offrit sa médiation à la Ville pour terminer ses différends, & prévenir sa ruine totale, & envoya des Couriers à Vienne, à Hannover & à Berlin. On eut d'abord quelque égard à cette offre ; les troubles commencèrent aussi à s'appaiser, & les deux partis convinrent même de demeurer tranquilles jusqu'à ce que le Prince Médiateur, auquel on déféra de part & d'autre, eut réglé l'accommodement de leurs contestations ; ce que l'on dit depuis avoir été fait : On dit aussi que les Troupes des trois Puissances dont on vient de parler, se retirèrent incessamment du Territoire de *Mulhausen*, & que les Bourgeois de cette Ville seront obligés de leur payer (s'ils ne l'ont déjà pas fait) tous les frais de leur marche, outre une certaine somme pour le tems qu'elles auroit été aux environs de leur Ville.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & dans le NORD, depuis le mois dernier.

I. **P**LUS le tems s'approche de l'élection d'un Roi futur en Pologne, moins l'on peut pénétrer en faveur de qui elle se fera. Lorsque les Ministres étrangers recommandent quelqu'un au Primat pour remplir le Trône vacant; ce Prélat, en les recevant avec beaucoup de politesse, leur répond, qu'il espère que le choix libre qui va en être fait, ne sera pas désagréable à leurs Maitres. Entretens les conférences continuent avec les Sénateurs sur les moyens de conserver la tranquillité publique, dont le Royaume est redevable jusqu'ici à ses soins, & à ses bonnes précautions; auxquelles on attribue aussi la réussite de presque toutes les Diétines, qui ont, la plûpart, nommé paisiblement leurs Députés à la Diète generale de convocation fixée à Varsovie pour le 27. Avril, où ils arrivent journellement.

II. Tous les Ministres étrangers ont néanmoins signé un Memoire qui a été délivré de leur part à Sa Grandeur, par lequel ils se plaignent “ que depuis l'interrègne ont retient sous divers prétextes sur les frontieres quelques-uns des Couriers qu'ils dépêchent, ou qu'on leur envoie, quoique tous soient munis de bons Passeports; qu'un tel procédé non-seulement est contraire au droit des gens; mais particulièrement à ceux dont des Ministres étrangers sont en possession par la dignité de leur caractère; que cette action les surprend d'autant
„ plus „

plus, qu'il n'y a point d'exemple, qu'on ait jamais retenu les Couriers des Ministres en quelque Pays que ce soit, qu'ils se croient très bien fondés de demander le redressement de cet abus; & qu'ils esperent même qu'on y apportera sans délai le remede convenable, parce qu'autrement leurs Maîtres se verront indispensablement obligés de les rappeler. On nous assure que le Primat a depuis répondu à ce memoire d'une Maniere à donner à ces Ministres la satisfaction & le redressement qu'ils attendent.

III. Ce fut le 15. Mars dernier que les Troupes du Prince Lubomirski, Palatin de Cracovie, sortirent de la Ville de ce nom; il traita ce jour-là tous ses Officiers à dîner, & les recompensa liberalement le lendemain en les congédiant; il fit donner aussi trente sols à chaque Soldat. Peu de jours après il supprima entierement la confédération dont on a parlé ailleurs *, & qu'il avoit signée le 3. Fevrier dernier; mais en qualité de Palatin de Cracovie il se reserva le droit de mettre sur pied la *Pospolite-Zuszenie*; à quoi le Châtelain de Cracovie, a donné son consentement, à condition qu'il aura le premier rang dans tous les autres cas.

IV. Par ordre de l'Archevêque Primat on fait des prieres publiques dans toutes les Eglises du Royaume, & du Grand Duché de Lithuanie, pour demander à Dieu qu'il lui plaise répandre sa bénédiction sur la future élection d'un Roi, de laquelle dépend le repos de la plus grand partie du Nord, & peut-être aussi celui de quelques autres Etats de l'Europe. Le bruit court toujours que le Roi Stanislas y aura bonne part, parce qu'on ne voit pas qu'aucun de ceux qui se sont déclarés en sa faveur se soient encore détachés

* Voyez le Journal du mois passé, pag. 356.

chés du parti qu'ils ont pris de faire tomber le choix sur sa personne; les Habitans même de divers Palatinats, avec ceux des Villes & autres lieux qui ont appartenu ci-devant à ce Prince, se sont engagés sous serment de ne reconnoître point d'autre Roi que lui, ayant déjà occupé le Trône avec gloire, & de s'opposer fortement à toute autre élection: Ils ont même poussé leur zèle jusqu'à détacher du monde pour piller & saccager sur les terres de leurs voisins, qui ne sont pas dans les mêmes sentimens qu'eux; c'est ce qui a porté le Primat à envoyer à leurs trouffes quelques mille hommes des Troupes de la Couronne.

V. Le Marquis de Monti, Ambassadeur de France n'eut pas plutôt reçu la Déclaration du Roi son Maître qui concerne les affaires de Pologne, qu'il la communiqua au Sénat, de même qu'au Primat dans une audience particulière; il y ajouta que le Roi son Maître se trouvoit encore plus engagé que ses Prédécesseurs à maintenir la liberté des suffrages de la République dans l'élection d'un Roi futur, & d'empêcher qu'aucune Puissance étrangère s'opposât à l'avenement d'un digne Sujet à la Couronne. Après cette audience il alla faire une pareille déclaration au Maréchal de la Couronne, & à divers autres Sénateurs. Le Ministre de l'Empereur ayant eu aussi le 23. Avril une audience de ce Prélat, lui donna des assurances de l'amitié de ce Monarque envers la République, & de l'intention où il est de ne point troubler la liberté de l'élection d'un Roi.

VI. Mr. de Wackerbarth & le General Bauditz arriverent le 22. à Varsovie en qualité de Commissaires-Députés de Son Altesse Royale l'Electeur de Saxe, avec une suite nombreuse & des équipages magnifiques, & firent donner part de leur arrivée au Primat du Royaume, d'abord après s'être rendus au Palais

Palais de Saxe où ils sont allés descendre. Le lendemain on fit de leur part la même notification aux Ministres étrangers. Pour leur faire honneur, & pour les garantir de toute insulte, le Comte Poniatowski, Régimentaire de l'Armée de la Couronne, a fait poser une Garde de 20. hommes devant leur Palais; ce que ce Seigneur a aussi offert aux Ministres de toutes les Têtes Couronnées, pendant l'inter-règne.

VII. Il ne nous reste plus qu'à déduire ce qui s'est passé à la première session de la Diète de convocation arrivée le 27. Avril jour fixé pour son ouverture, & jusqu'où nous menent pour ce mois ci les nouvelles de ce Royaume, dont les affaires tiennent, pour ainsi dire, toute l'Europe attentive.

*Journal de
la Diète de
convocation
à Varsovie.*

Mr. Ozarowski, en qualité de Maréchal élu à la dernière Diète générale des Etats du Royaume & du Grand Duché de Lithuanie convoquée par le feu Roi, tint le Bâton dans celle-ci. Après que les Nonces furent entrés dans leur Chambre, il leur assigna les Places qu'ils devoient occuper suivant le rang de leurs Palatinats; à quoi l'on employa près de trois heures. S'étant tous placés, Mr. Ozarowski voulut faire l'ouverture de la Diète; mais le Nonce de Czernikow s'y opposa, & se plaignit de ce qu'à la dernière Diète on l'avoit mis hors de la Chambre, sous prétexte qu'il avoit été élu au-delà du nombre que son Palatinat avoit droit d'envoyer aux Diètes, ajoutant, que comme il avoit protesté contre l'élection du Maréchal de la dernière Diète, celle qui avoit été faite en faveur de Mr. Ozarowski ne pouvoit être tenuë pour légitime, & que par conséquent il ne pouvoit tenir *ad interim* le Bâton dans celle-ci.

Pour prévenir les suites de cette opposition, Mr. Ozarowski, accompagné de quelques autres Nonces,

alla

alla trouver cet opposant à la place, & lui donna des raisons si fortes, qu'après quelques contestations il trouva enfin moyen de l'appaiser. Cet obstacle ainsi levé, Mr. Ozarowski ouvrit la session par un discours tendant à recommander à Mrs. les Nonces l'union & l'amour pour le bien public, & à les prier de proceder incessamment, *per turnum*, à l'élection d'un nouveau Maréchal. Mr. Oginski, Nonce Lithuanien se leva après ce discours, & déclara, qu'on ne pouvoit rien entreprendre avant que les Dissidens qui étoient parmi eux ne fussent sortis de la Chambre; alléguant qu'il étoit trop dangereux pour la Religion qu'on admît aux affaires du Gouvernement, d'autres que des Catholiques: il parla avec tant de vivacité, qu'il dit, que si les Dissidens ne sortoient pas de bonne grace; il falloit les jeter par les fenêtres. Cette expression porta le Nonce de la Grande Pologne à lui repliquer: " Vous y allez trop vite, & sçachez, mon confrere, que qui veut jeter quelqu'un par la fenêtre, il doit en être bien prés lui-même. „ De grands débats s'éleverent à cette occasion; tout le monde se leva: Les Nonces Dissidens ne voulurent pas abandonner les droits qu'ils prétendent avoir; & les autres leur ayant refusé l'activité, on jugea à propos de demander la dissolution de la session, mais Mr. Bukowski s'y opposa, & n'y consentit qu'après qu'on lui eut promis la premiere voix pour la session prochaine, qui fut par là limitée au lendemain.

Le Journal de cette Diette deviendra dans la suite plus intéressant, & nous aurons soin de n'en rien laisser échaper pour la curiosité de ceux qui prennent quelque part aux affaires de ce Royaume.

VIII. *Moscovie.* L'Escadre de la Czarine qu'on équipe à Petersbourg & en divers autres Ports de ses Etats, doit se mettre en mer d'abord que la
saison

faison le permettra , pour aller observer celle de Suede , qui doit aussi faire voile de Carelsroon ; néanmoins les ordres de Sa Majesté pour faire marcher des Troupes vers les frontieres de la Lithuanie Polonoise ne sont pas encore exécutés, quoi qu'il paroisse toujours qu'elle s'oppose au parti formé en Pologne pour le Roi Stanislas , & qu'au contraire, elle veuille appuyer celui de l'Electeur de Saxe, qui y est aussi très-fort.

La Declaration du Roi Très-Chrétien sur la conjoncture presente des affaires en Pologne, ayant été notifiée à la Cour par le Secretaire de l'Ambassade de France , qui y réside, la Czarine n'a pas tardé à donner sa réponse, mais on en ignore encore le contenu, quoique, selon ce qu'on en peut conjecturer, elle ne doit pas être trop agréable à cette Couronne.

IX. *Suede.* Saïd-Effendi , Envoyé du Grand Seigneur, dont nous avons fait mention à l'article de Pologne du mois passé, arriva au commencement d'Avril à Dahleroë, d'où il fut conduit, à bord d'un Yacht du Roi qu'on lui avoit envoyé, jusqu'au grand pont de Bateaux près de Stockholm. Le Baron de Cronstern, Grand Maître des Cérémonies, & le Baron de Duben, Grand Chambellan du Roi, accompagnés de plusieurs autres Seigneurs, le reçurent, & le complimenterent à la descente du Yacht, & le conduisirent au logement qu'on lui avoit préparé, dans un Carosse du Roi attelé de six chevaux, & suivi d'un grand cortége d'autres Carosses : Les Pages, les Laquis, & un détachement des Gardes du Corps commençoient la marche ; & l'on fit un feu continuel du Canon des ramparts de cette Capitale, depuis son débarquement jusqu'à ce qu'il fut arrivé à son logement. On le croit chargé d'entamer avec les Ministres Suedois une négociation dont on se flatte

Attte de retirer quelque avantage pour ce Royaume; mais c'est au tems à nous en éclaircir. Ce Ministre a eu quelques jours après son arrivée une Audience particuliere du Roi, & ensuite une autre de la Reine, qui lui ont fait un accueil très-honorable; les presens qu'il a apportés au Roi de la part du Sultan, consistent en trois chevaux Turcs, & beaucoup de raretés Asiaticques.

X. Quoique S. Maj. Suedoise ne se soit pas jusqu'ici déclarée, du moins ouvertement, si elle épousera quelque parti dans les affaires qui agitent presentement la Pologne, les Ministres étrangers qui résident à sa Cour se forment chacun des idées là-dessus, selon leurs vûes particulieres; les uns sont dans la pensée qu'elle demeurera sans action à cet égard, & d'autres qu'elle pourroit bien favoriser le parti de la France en faveur du Prince que le Roi Charles XII. son Prédécesseur avoit donné pour Roi aux Polonois: Les assiduités du Ministre de France à la Cour, & ses frequentes conferences avec le Comte de Horn & divers autres Sénateurs, jointes à l'ancienne Alliance qui subsiste entre les deux Couronnes, donnent lieu à ces conjectures; mais l'Ambassadeur de Russie qui en prend le plus d'ombrage, ayant eu depuis peu une Audience particuliere du Roi, lui fit une Declaration conçue en ces termes: *L'Imperatrice de Russie, mon auguste Souveraine informée des factions qui se font en Pologne au sujet de l'élection d'un Roi futur, & que certaines Puissances paroissent dans le dessein de s'ingérer dans cette affaire en faveur de quelqu'un des partis, a lieu d'en craindre non seulement des troubles domestiques dans ce Royaume-là, mais aussi qu'il n'en résulte une guerre entre les Puissances qui y prendront part. Je peux cependant assurer vôtre Majesté que ces circonstances n'apporteront aucun changement à la résolution, où est ma*

Souveraine d'employer tous ses soins à maintenir la tranquillité de ses Etats en particulier, & celle de toute la Chrétienté en general; Elle espere aussi que Votre Majesté est dans des sentimens également salutaires; & que comme Garante du Traité d'Oliva, elle ne souffrira pas qu'aucun des partis ait recours à la voye des armes, lorsqu'il s'agira de l'élection d'un nouveau Roi, &c. Mais on n'apprend pas si le Roi a donné là dessus une réponse au Ministre Ruffien.

C'est Mr. d'Einsiedel, qui, en qualité d'Envoyé-Extraordinaire du nouvel Electeur de Saxe est venu à Stockholm notifier à Leurs Majestés Suedoises la mort du Roi Auguste de Pologne.

XI. *Dannemarc.* Mr. Pless Chambellan du même Prince, & son Ministre pour donner part de la même mort au Roi & à la Reine de Dannemarc, s'acquitta le 9. Avril de sa Commission, dans une Audience qu'il eut de Leurs Majestés à Fredericksbourg; Elles prirent le 26. pour ce sujet un deuil de deux mois. Le premier Mai on embarqua une partie des bagages du Roi à bord des Vaisseaux qui doivent escorter Sa Majesté en Norwege, ce qui fait croire qu'elle ne tardera pas à entreprendre ce voyage; & d'ailleurs, que l'équipement de l'Escadre dont nous avons parlé dans notre dernier Journal n'a rien de mystérieux.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, & PAYS-BAS depuis le mois dernier.

I. **L**E départ du Contr'Amiral Stewart pour aller s'embarquer à Portsmouth, afin de faire voile vers la Méditerranée avec son Escadre, est différé, & le sujet en est tenu secret; cette Escadre est cependant prête depuis plusieurs semaines à faire voile de Spith; elle consiste en sept Vaisseaux de guerre, qui en doivent relever plusieurs autres que l'on fait revenir en Angleterre de Gibraltar & de Port-Mahon.

II. Le Parlement de la Grande-Bretagne continué avec assiduité l'examen des Bills dont nous avons parlé le mois passé, & des requêtes sur plusieurs autres matieres qu'on porte journellement devant les Chambres. On remarque que le nombre de ces pièces passe de beaucoup celui qu'on a vû dans les précédentes assemblées de ce corps; & l'on se persuade, par conséquent, qu'il restera plus long tems assemblé que de coutume. Néanmoins dans la lecture que j'ai faite de ce qui s'est passé dans la plûpart de ses séances, depuis ce que j'en ai dit le mois passé, je n'y trouve de remarquable que ce qui a été agité touchant l'accise sur le Vin & le Tabac que la Cour vouloit faire valoir. Mais la Nation Angloise, peu accoutumée à être surchargée de ces sortes d'impôts, a fait dissiper ce qu'on avoit projeté pour cet effet: voici

enti^{er} autres choses sur ce sujet une Lettre du Lord Maire, des Aldermans, & du Commun-Conseil du Comté de Devonshire adressée à leurs Députés au Parlement, dont ces derniers n'ont pas manqué de faire usage.

MESSIEURS,

Nous esperons témoigner assez à tems notre mécontentement, au sujet des entreprises dangereuses qui inquiètent tout le Royaume, par raport aux accises qu'on tâche d'y introduire; & nous nous croyons obligés de vous faire paroître l'appréhension où nous sommes à la vûe des dangers qui accompagneront ce pernicieux dessein.

Les Taxes qui sont déjà imposées sur la Nation, sont presque insupportables; si l'on vouloit encore en introduire une augmentation sous quelque prétexte que ce puisse être, nous ne doutons point, que vous, dont le zèle pour l'interêt du País en general & en particulier de ce Comté, de même que celui de vos Ancêtres, a été connu depuis tant d'années, ne vous y opposiez de toutes vos forces.

Nous ne vous recommandons point cette affaire, dans la vûe de vous donner nos conseils & nos avis, afin de vous y conformer, mais pour vous communiquer les sentimens de ce Comté, pour l'interêt & le service duquel nous sommes assemblés. Nous ne doutons point, qu'ils ne soient favorablement reçus, & sommes, &c.

Après des Requêtes présentées par ce Comté, & la plupart des autres du Royaume, à la Chambre des Communes, dont les délibérations sur ces mémoires duroient quelquefois jusqu'après minuit, elle ordonna le 22. Avril, sans en venir aux voix, que la lecture du Bil touchant l'accise sus mentionnée, ne seroit plus faite dans aucune de ses assemblées jusqu'au

23. Juin ; ce qui donna occasion à des feux, des illuminations & autres démonstrations de joye dans les Villes de Londres & de Westmunster. La populace eut même la témérité de casser les vitres de toutes les maisons qui n'étoient pas illuminées, d'insulter le Chevalier Robert Walpole & divers autres membres, lorsqu'ils sortirent de la Chambre des Communes, de bruler à Temple-Bar devant l'Hôtel de Ville, à Histropgate, & autres endroits, une grande figure remplie de paille avec un papier bleu sur l'épaule ressemblant à une Jarteriere, & du papier blanc attaché à son habit, pour imiter une Etoile.

Mais le lendemain fut la plainte qui fut portée aux Communes de l'insulte dont on vient de parler, elles résolurent que toute personne qui insulteroit dorénavant des Membres en allant ou revenant de la Chambre, seroit sentée coupable d'une très-grande violation des privileges de la Chambre, & punie comme telle, selon la plus grande rigueur des loix ; & cete résolution fut ensuite notifiée au Lord-Maire de Londres, au Grand Baillif, & aux Sherifs du Comté de Middlesex.

III. Des Lettres venues d'*Hollande* font bien mention de plusieurs conférences qu'ont les Ministres étrangers résidens à *La Haye* avec les Seigneurs de la Regence ; que les affaires de la conjoncture présente en font le sujet ; qu'on y remarque que celles du Comte de Sintzendoiff, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur sont entr'autres très-frequentes ; & que de tems en tems Son Excellence dépêche un Courier à Vienne, pour informer sa Cour de ce qui s'y est passé ; Mais que doit-on inferer de-là, n'apprenant le résultat d'aucune de ces conférences ? Comme je ne suis ici que l'écho des nouvellistes, je me dispense volontiers de penetrer dans ce qu'il

peut y avoir de mystérieux, & je laisse aux spéculatifs à faire là-dessus leurs réflexions.

Un Bâtimement Hollandois nommé le *Charles & Marie* qui fit voile le 31. Mars dernier de Gravesende, Ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, sur la Tamise, pour venir à Rotterdam, fit naufrage deux jours après, par une violente tempête dont il fut surpris à la hauteur d'Alborough, Bourg sur la mer dans le Comté de Suffolck : Il avoit à bord de grosses sommes en or appartenans à des Marchands Juifs, outre une grande quantité de marchandises de prix, & 30. passagers, qui avec l'équipage ont tous malheureusement péri.

IV. *Pays-Bas. Bruxelles.* Peu après la mort du Maréchal de Veblen arrivée le 2. Mai, comme on le verra plus bas, l'Archiduchesse Gouvernante nomma le Comte de Wurmbbrand pour commander par *interim* les Troupes Impériales qui ont leurs quartiers dans ces Pays; & le Comte de Harrach, son premier Ministre & Majordôme, dépêcha un Exprés à la Cour de Vienne pour l'informer de cette mort. Son Altesse Sérénissime a nommé aussi Don Joseph de la Croix Abbé de Nôtre-Dame de *Florival*, Ordre de Cîteaux, & Dame Eugenie Acquet, Abbesse de la *Nouvelle-Jerusalem*.

On apprend de *Bavais*, Ville très-ancienne dans le Hainaut, mais qui n'est plus proprement aujourd'hui qu'un Village, pour avoir été très-fort maltraitée dans les guerres du dernier siècle; que le feu y ayant pris par accident à une Brasserie, dans le mois d'Avril, réduisit en cendres cette Brasserie, avec 40. autres maisons, de même que le Bourg de *Solem*, toute la diligence pour en éteindre les flammes ayant été inutile.

A R T I C L E VIII.

Qui contient les Naissances & Morts des Princes & autres Personnes illustres, depuis le mois dernier.

I. **N**aissance. La Princesse veuve du Prince Joseph de Lichtenstein, dont la mort se trouve annoncée dans le Journal d'Avril dernier, accoucha d'une Princesse posthume au commencement d'Avril à Vienne en Autriche.

II. *Mariages.* Le 21. Avril le Comte de Rupelmonde épousa à Paris Mademoiselle de Grammont fille du Duc de ce nom, dans l'Eglise de St. Sulpice sa Paroisse.

Le Marquis de Conflans d'Armantieres âgé de 22. ans, a aussi consommé sur une de ses Terres son mariage avec Mademoiselle d'Aubigni qui n'en a que 16.

III. *Morts.* Don Gracian de Peralta y Gusman, Membre du Conseil de Castille; & Don Gaspar d'Orosco, Conseiller du Conseil de Guerre, sont tous deux morts à Madrid des maladies épidémiques qui y regnent.

Au commencement d'Avril le Marquis de Me-reinville, Maréchal de Camp au service du Roy de France, mourut sur ses Terres d'une attaque d'apoplexie.

Le 10. la mort enleva à Prague le Comte de Meyern, Archevêque de cette Ville, Prince du St. Empire, & Primat du Royaume de Boheme.

Mr. de Colman Ministre du Roy d'Angleterre auprès du Grand Duc de Toscane mourut le 12. à Pise.

Le Comte de Vehlen General Velt. Maréchal

des Armées de l'Empereur, Colonel d'un Régiment de Dragons, & General en Chef de toutes les Troupes Impériales dans les Pays-Bas Autrichiens, mourut à *Bruxelles* le 2. Mai d'une attaque d'apoplexie : Son corps a depuis été embaumé pour être transporté à *Rusfeld* en *Westphalie*, où il sera inhumé dans le tombeau de ses Ancêtres.

F I N.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Juin 1733.

ARTICLE I. <i>Literature.</i>	379
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	408
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	412
ARTICLE IV. <i>France.</i>	417
ARTICLE V. <i>Allemagne,</i>	426
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	433
ARTICLE VII. <i>Angleterre, Hollande & Païs Bas.</i>	441
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages & Morts.</i>	445

T A B L E

Générale & Alphabétique des principales Matières contenues dans ce Tome LVIII.

A

A cademies établies par le Roy de Portugal	247
Adresses des deux Chambres du Parlement d'Angleterre au Roy	215. 217. reponses du Roy 216. 218.
<i>Alegre</i> (mort du Maréchal d')	376
<i>Aliberti</i> , Théâtre à Rome, fermé par ordre du Pape, & pourquoi	104. conditions sous lesquelles ce Théâtre a été réouvert
<i>Alincourt</i> (le Duc d') meurt à Paris.	146
<i>Allemagne.</i>	41. 117. 195. 269. 345. 426
<i>Alliances</i> entre l'Empereur & la Republique de Pologne renouvelées	128. suite de ce renouvellement
<i>Alban</i> (mariage du Comte d')	227
<i>Angleterre.</i>	65. 132. 213. 290. 370. 441
<i>Anjou</i> (maladie du Duc d')	335. sa mort
son corps transporté de Versailles à Paris	344.
pompe funebre de ce Prince	<i>ibid.</i>
<i>Arrêts</i> du Parlement de Paris rendus contre des Theses soutenuës en Sorbonne	188. 258. autre du Conseil d'Etat du Roi de France contre une These défenduë par un Licentié
autres du même Conseil portans suppression d'une Lettre répanduë dans le public, comme écrite par l'Evêque de Laon, & d'un Livre intitulé : <i>Elenchus</i> , &c.	256. 335. autre du Parlement de Paris qui condamne au feu un Ecrit qui a pour titre : <i>Lettre du Roy Loüis XIV. au Roy Loüis XV.</i>
	338 autre du

T A B L E

du Conseil d'Etat pour supprimer un nouvel Arrêt de ce Corps	423
<i>Assemblée des Etats de la Basse-Autriche</i> 42. discours du Grand Chancelier à l'ouverture de cette <i>Assemblée</i> <i>ibid.</i> , réponse du Substitut Maréchal du Pays	43
<i>Avellino</i> (mariage du Prince d')	297
<i>Avignon</i> bloqué par les François 185. conditions sous lesquelles le Marquis de Maillebois offre de faire retirer les Troupes <i>ibid.</i> les François levent ce blocus 355. le forment de nouveau 343. Députés de cette Ville arrivés à Paris & pourquoy	420
<i>Auvergne</i> (le Prince d') fait premier Aumonier du Roy de France	109

B

B <i>Arbarie.</i>	166
<i>Baviere</i> (l'Electeur de) se rend dans les Etats des Electeurs de Cologne & Palatin 125. son entrevûe avec ces deux Electeurs <i>ibid.</i> quel est le dessein de son voyage 202. Edit publié par les ordres de ce Prince	<i>ibid.</i>
<i>Béatification</i> faite à Rome de la Bienheureuse Catherine de Ricciis	101
<i>Bella-Caza</i> (le Duc de) épouse Mademoiselle de Marfan 182. qualités de ce Seigneur <i>ibid.</i> cérémonie observée à son mariage	298
<i>Belleisle</i> (le Comte de) pourvû du Gouvernement de Metz 334. son entrée publique en cette Ville 424. discours qui lui est fait	425
<i>Benoît XIII.</i> (le corps du feu Pape) reconnu 250. transféré à la Minerve 324. détail de ce qu'on a observé à ce sujet	<i>ibid.</i>
<i>Bentivoglio</i> (Testament du Cardinal) 172. sa mort <i>ibid.</i> ses qualités & l'origine de sa Famille	173
	<i>Brezil</i>

DES MATIERES.

- Brandebourg-Anspach* (la Margrave de) accouche
d'un Prince 375
- Brezil* (la Princesse du) malade de la petite verole
410. sa guérison 411. le Prince son époux atta-
qué de la même maladie *ibid.*
- Broüilleries* du St. Siège avec la Cour de Turin prê-
tes à être assoupies 29. points sur lesquels on se
fonde pour cet effet *ibid.* suite des mêmes broüil-
leries 170. 171. 247. 414. autres entre les
Liges-Grises & l'Evêque de Como 108

C

- Cadix.* 246. 410
- Caille* (le Marquis soit disant de la) pendu &
pourquoi 263
- Camp* de Troupes Imperiales projeté en Silesie &
pourquoi 269. où il est tracé 345. qui sont les
Generaux nommés pour y commander *ibid.* mar-
che des Troupes pour l'aller former 438
- Carlos* (l'Infant Don) Duc de Parme fait un accueil
gracieux au Cardinal Alberoni 33. assiste à un
Conseil d'Etat 178. envoie complimenter la Du-
chesse Douairiere Henriette de Parme 179. Edit
de ce Prince publié au sujet des Fiefs de Castro
& de Ronciglione dont il demande la restitution
au Pape 328. fait relâcher divers prisonniers 416.
va à Plaisance 417
- Cavalieri* (le Nonce) reçu avec distinction à Lis-
bonne 247
- Centa* (relation d'une victoire remportée par les
Espagnols près de) 20. retraite des Maures du
voisinage de cette Ville, & quel en est le sujet
244
- Clement XII.* préconise trois Evêques 30. donne
Audience au Cardinal Alberoni, & pourquoi 31.
Bref de Sa Sainteté au Cardinal Banchieri 102.
applaudit à la conduite d'un Evêque qui s'est re-
tiré

T A B L E

rité à Rome 172. fait expédier un Bref en fa- veur du fils aîné du Chevalier de St. George 174. nomme à plusieurs Benefices <i>ibid.</i> donne Audience au Cardinal Ottoboni au sujet du Blocus de la Ville d'Avignon formé par les François 175. Brefs de Sa Sainteté envoyés à Turin 248. leur contenu <i>ibid.</i> élève au Cardinalat Mr. Riviere 325. lui donne le Chapeau <i>ibid.</i> ouvre la bouche à ce Cardinal 413. confere divers Benefices <i>ibid.</i> ses inquiétudes & pourquoi 415	415
<i>Cloches</i> baptisées 39	39
<i>Coislin</i> (mort du Duc de) Evêque de Metz 74. remplacé dans l'Academie Françoisie par l'Evêque de Vance 193	193
<i>Confédérations</i> formées en Pologne & pourquoi 284. 285. 355. teneur de l'une de ces Confédérations 356. serment prêté par les Membres de cette même Confédération 357. sommes d'argent en- trent dans le Royaume pour soutenir les factions contraîres <i>ibid.</i> déclarations de quelques Mini- stres étrangers pour soutenir l'interêt de leurs pria- cipaux, au sujet de l'élection d'un Roi, contre ces confédérations 359. 361	359. 361
<i>Conflans</i> (mariage du Marquis de) 444	444
<i>Consoli</i> (Mr.) vient à Rome & pourquoi 412	412
<i>Contrebandiers</i> (des) infectent diverses Provinces de France 364	364
<i>Corporation</i> établie en Angleterre & pourquoi 65. 135	135
<i>Coscia</i> dans quelle situation est le procès de ce Car- dinal 28. 103. 175. 249. 326. 413	28. 103. 175. 249. 326. 413
<i>Czarine</i> (la) fait voloir une mine aux environs de Wyburg 287. avantages que l'on peut en retirer 288. nomme le Comte de Lovenwolde pour aller en Pologne 288. fait un present au Comte de Wratislaw 289. tient de fréquens Conseils sur les	les

DES MATIERES.

Les affaires de Pologne 367. résultat de l'un de
ces Conseils *ibid.*

D

- D** *A-Cunha* (le Cardinal) nommé Légat à
Latere pour terminer certains differends
248
- Damas** (tirannie du Bachas de) contre les Chrê-
tiens 123
- Dannemarc** (le Roi de) nommé à divers Emplois
vacans 64. ordonne la construction de plusieurs
Vaisseaux 213. remet sur pied quelques Regi-
mens de milices 289
- Dantzic** 286
- Declaration** du Roy de Pologne pour le renouvelle-
ment d'une paix & d'une amitié sincere entre le
Roi & le Royaume de Suede 60. autre du Roy
de France concernant les affaires en Pologne 333.
autre du même Monarque à l'égard des Actes qui
se passeront avec les Juifs 340. cette Déclaration
régistrée au Parlement de Metz 343
- Decret** du Conseil Aulique de l'Empire contre le
Duc de Mecklembourg 46. autres du même
Conseil expédiées à la Chancellerie Imperiale &
à celle de Boheme , & pourquoi 195
- Diette** (ouverture de la) en Pologne 205. Journal
de cette Diette 206. résolutions prises dans cette
Assemblée 281. mort du Roy notifiée dans une
de ses séances 282. autre de Convocation pour
l'élection d'un nouveau Roi 436. ouverture de
cette Diette *ibid.*
- Diettines** tenuës en Pologne & pourquoi 129. dé-
mêlés ordinaires, entre les députés 130. succès de
quelques-unes de ces Diettines 359
- Dillon** (mort du Comte de) 298. son origine, les
Emplois qu'il a exercés & ses exploits *ibid.*
- Discours** de Mr. de Voisins touchant deux Ecrits
qui

T A B L E

qui ont été suprimés par le Parlement de Paris

258. 336

E

E *Empereur* (l') prend le deüil , & pour quelle mort 45. célèbre la Fête de St. André *ibid.* tient divers Conseils 118. réflexions à ce sujet *ibid.* nomme à diverses Charges 120. 428. précautions de ce Monarque dans la conjoncture presente 195. 196. donne au Roy de Prusse l'investiture de Stein en la personne du Ministre de ce Prince , & celle de Bertolsgaden au Prévôt de cette Ville 197. description de Bertolsgaden *ibid.* Sa Maj. Imp. termine un differend entre les Conseils Collateraux de Naples & de Ste. Claire 251. confere au Roi de la Grande-Bretagne comme Electeur d'Hannover l'investiture des Duchés de Brême & de Vehrden 271. admet à son Audience des Envoyés de l'Electeur de Saxe , qui viennent lui notifier la mort du Roy de Pologne 346. cérémonie observée dans cette occasion *ibid.* la réponse au Roy Très-Christien touchant les affaires de Pogne 419. donne l'investiture de Lubec au Duc d'Holstein 428

Enigmes. 13. 95. 164. 243. 313. 407

Eruptions des Monts Vesuve & Etna 177. 329

Espagne. 18. 96. 165. 243. 317. 408

Espagnols (les) triomphent des Maures 98. font de grands armemens 317. s'emparent de quelques Bâtimens appartenans aux Infidèles 319. 320. passent au fil de l'épée une troupe d'Algeriens 409

Etats (les) de la Basse-Autriche consentent à un nouvel impôt 117

Eugene (le Prince) donne Audience de congé à un Envoyé de Tunis 347. fait mettre en parade son Regiment

DES MATIERES.

- Regiment de Dragons 429. observations à ce
sujet *ibid.*
Explication littéraire & naturelle du premier Chapitre
de la Genese 234

F

- F**able allégorique sur le Hibou & la Tourterelle
314
Fénel (les Habitans de) obtiennent de l'Empereur
un Mandement favorable 330. substance de ce
Mandement *ibid.*
Flotte Portugaise arrivée dans le Tage 101. autre
partie pour Fernambuc 323. en quoi elle con-
siste *ibid.* celle de Rio de Janeiro son arrivée
411. sa cargaison *ibid.*
France 35. 109. 182. 253. 331. 417
Fredéric-Auguste Roi de Pologne ordonne de com-
pléter ses Troupes, & d'en former un Camp 127.
confère diverses Charges *ibid.* donne le titre de
Madame Royale à la Princesse épouse du Prince
Royal & Electoral son fils *ibid.* son départ de
Dresde pour Varsovie 202. sa mort 203. 209.
particularités de cette mort 279

G

- G***Asparini* (le Pere) élu General des Chanoi-
nes Réguliers de St. Augustin, Congrèga-
tion de St. Antoine 115
Genes 32. 252. 417
George II. Roy d'Angleterre nommé à divers Em-
plois vacans 132
Gies (mort du Baron de) 299
Gnesne (l'Archevêque de) Régent du Royaume de
Pologne pendant l'interrègne 209. exhorte les
Nonces à l'union *ibid.* 280. effets produits ensuite
de son Discours *ibid.* accomplit les derniers sou-
hairs du Roi Auguste 283. assure les étrangers
d'une forte protection pendant l'interrègne *ibid.*
ses

T A B L E

ses conférences avec le Sénat & ses mouvemens pour pacifier les esprits 355. agit de concert avec le Régimentaire de la Couronne 357. écrit une Lettre aux Palatinats du Royaume, qui comprend les points sur lesquels on doit délibérer dans la Diette generale 358. fait poster les Troupes sur la Frontiere de Silesie & pourquoi 366. reçoit les complimens de condoléance des Ministres étrangers *ibid.* tranquillité en Pologne redevable à ses soins 433. Mémoire présenté à ce Prélat par les Ministres étrangers à quel sujet *ibid.*

H

H <i>Ambourg.</i>	126
<i>Harangues</i> du Roi d'Angleterre aux deux Chambres de son Parlement	214
<i>Harrach</i> (le Comte de) arrive à Bruxelles pour y exercer son nouvel Emploi	225
<i>Hollande</i> 70. les Etats Generaux admettent un nombre de Protestans de Saltzbourg dans leur Pays, & à quelles conditions <i>ibid.</i> ordonnent un jour de jeûne pour obtenir de Dieu la destruction de certains vers 225. nomment à quelques Emplois	140. 224. 296. 373
<i>Hompesch</i> (mort du Comte de)	227
<i>Hoftein</i> (mariage du Duc de)	143

I

I <i>Ablonowski</i> (le Comte) vient en France, & pour quoi	333
<i>Incendies</i> diverses	180. 443
<i>Instructions</i> de la Chancellerie Royale de Pologne pour les Députés du Roy aux Diettines des Palatinats de ce Royaume	56
<i>Journal</i> des Séances du Parlement d'Angleterre	213. 290. 371. 441
<i>Italie.</i>	28. 101. 170. 248. 324. 412

Quis

DES MATIERES.

Quis domiciliés en Pologne tâchent de se délivrer
des Taxes 138

K

K *Ings. Westen* (découverte faite à) 69
Kouly - Cham nouvel usurpateur de Perse 198

L

L *Lettre* du Pere Graindorge à son neveu nouvelle-
ment converti 80. autre écrite de Florence,
touchant les affaires de l'Infant - Duc de Parme
107. autre de fierté & d'arrogance d'un General
Persan au Bacha de Babylone 122. autre écrite
de Geneve au sujet d'une contrebande qui se fait
dans le Dauphiné 186. autre de condoléance du
Primat de Pologne au nouvel Electeur de Saxe
274. autres de la Republique de Pologne aux
Cours étrangères 282. autre de l'Empereur au
Roi de Prusse & aux Etats - Generaux des Provin-
ces. Unies touchant un certain differend 347.
autre du Primat de Pologne aux Districts de ce
Royaume, renfermant les articles sur lesquels on
doit prendre un résultat dans la Diette pour l'é-
lection d'un Roy futur 358

Lichtenstein (mort du Prince de) 145. quels étoient
ses Emplois *ibid.*

Lisbonne (ouragan furieux arrivé à) 27

Litterature. 3. 79. 151. 229. 301. 379

Livorne. 107

Loüis XV. Roy de France écrit une Lettre de rapel
aux Membres exilés du Parlement de Paris 36.
reçoit les complimens de ce Corps & de toute la
Cour, & pourquoi *ibid.* déclare par son Chance-
lier ses intentions au Parlement 37. touche nom-
bre de malades 40. tient Chapitte de l'Odre du
St. Esprit 110. 194. ordonne l'équipement d'une
Flotte, & pourquoi 111. 182. signe un Contract
de mariage *ibid.* envoie un plein-pouvoir au Mar-
quis

T A B L E

quis de Maillebois, pour lever le Blocus d'Avignon 255. ordres expédiés de sa part & pourquoi 331. réflexions à ce sujet 332. tient un Conseil extraordinaire sur les affaires présentes en Pologne *ibid.* fait faire une déclaration de ses intentions là-dessus aux Ministres étrangers 333. teneur de cette déclaration, & remarques *ibid.* nomme à divers Emplois vacans 334. donne Audience au Comte Porocki, & à l'Envoyé de Saxe qui lui notifie la mort du Roy de Pologne 335.

419

Lubomirski (le Prince) s'empare de Cracovie 284. résolution prise à ce sujet par les Sénateurs Polonois *ibid.* se conforme à ce qui s'est passé à la Diétine de Cracovie, & remet les choses dans l'état précédent 362. discours de ce Prince aux Nobles de ce Palatinat *ibid.* se détache d'une confédération qu'il avoit formée 431

M

M *Maladies* presque universelles 126. autres épidémiques en Espagne 410

Malte (le Grand Maître de) mande tous les Chevaliers & pourquoi 180

Mandement du Cardinal de Bissy supprimé 39

Maure (Baptême d'un Prince) à Rome 326. on lui fait des présents *ibid.*

Mayence (Sacre du nouvel Electeur de) 47. la Princesse de la Tour & Taxis née Princesse de Brandebourg. Bareith, fait entre ses mains abjuration du Luthéranisme 353

Mecklembourg (le Duc de) fait publier un Manifeste & pourquoi 125

Merveille (le Chevalier de la) fait Intendant de Marine par l'Empereur 347

Montagnes enflammées près de Pragne 124

Montijo (le Comte de) sa magnificence à la Cour de

de

DES MATIERES.

de Londres 67. fait chanter le <i>Te Deum</i> , & pourquoi	134
<i>Moscovie.</i>	210. 287. 367. 437
<i>Mouvements</i> en Pologne depuis la mort du Roy	285
<i>Mulhausen</i> (troubles arrivés à) 353. quelles en ont été les suites 354. fin de ces troubles	432

N

N <i>Aples</i> 251. Comédies & autres divertissemens défendus en cette Ville, & pourquoi <i>ibid.</i> limites réglées entre ce Royaume & Benevento	329.
fluxions épidémiques à Naples <i>ibid.</i>	416
<i>Maufrage</i> de Vaisseaux	72. 106. 113. 295. 442
<i>Noyon</i> (l'Evêque de) prend séance au Parlement de Paris en qualité de Pair du Royaume	193

O

O <i>Ran</i> mouvemens des Maures campés aux environs de cette Place	24.
Vaisseaux Algériens viennent dans le Port	25. se retirent <i>ibid.</i>
retraite des Maures	166.
ouvrages dont les Fortifications d'Oran sont augmentées	167.
relation d'une action entre les Espagnols & les Maures devant Oran	245
<i>Ordonnance</i> du Roy Très-Chrétien contre ce qui se passe dans le voisinage de St. Medard à Paris	262
<i>Orleans</i> (le Duc d') sa charité compatissante pour les pauvres	420
<i>Oxenstiern</i> (mort du Comte Jean)	376

P

P <i>Allavicini</i> (le Marquis de) arrêté à Vienne, & pourquoi	197
<i>Parlement</i> (le) de Paris rentre dans les grâces du Roy	37.
ses mouvemens inutiles pour arrêter le cours des Libelles	421.
certain Arrêt de ce Corps supprimé par le Conseil d'Etat du Roi	422. sui-

T A B L E

rès de cette affaire	423
<i>Pays-Bas.</i>	71. 141. 374. 444
<i>Pembroke</i> (mort du Comte de)	227. détail des
Emplois qu'il a exercés	228
<i>Philippe V.</i> Roi d'Espagne , ordonnent des prieres	
publiques, & pourquoi 26. ses ordres pour faire	
équiper une Flotte <i>ibid.</i> donne une pension à la	
veuve du Marquis de Ste. Croix 100. fait une	
promotion d'Officiers <i>ibid.</i> accorde une Cedula	
pour la restitution d'un Bâtiment Anglois 134.	
ordonne de grands préparatifs de guerre 165.	
réflexions à ce sujet <i>ibid.</i>	167. 243
<i>Pio</i> (le Prince) fait son entrée publique à Venise	
	106
<i>Pologne</i> & Nord. 48. 128. 204. 279. 354. 433	
<i>Polonois</i> (les) divisés, & pourquoi 354. comment	
l'on veut empiéter sur leurs droits	368
<i>Portugal.</i> 26. cette Cour broüillée avec celle de	
Rome 30. aparence d'une réünion <i>ibid.</i> 103. ce	
que l'on met en œuvre pour y parvenir 322.	
situation de cette affaire	414
<i>Potocki</i> (Mariage du Comte)	72
<i>Prague</i> (mort de l'Archevêque de)	445
<i>Princesse de France</i> (la troisième) meurt à Verfail-	
les	253
<i>Proclamation</i> du Roy d'Angleterre au sujet de quel-	
ques especes	295
R	
R <i>Afaeli</i> (Marc-Aurelio) mécontent de Corse,	
se refugie à Livorne 329. puis à Florence	
	330
<i>Ragotoski</i> (le fils du Prince) se matie en France	
	72
<i>Ratisbonne</i>	46. 124. 100. 272
<i>Riviere</i> (Mr.) fait Cardinal 325. ses remercie-	
	mens

DES MATIERES.

- mens au Souverain Pontife à ce sujet, presens
qu'il reçoit, & ses visites au Sacré Collège *ibid.*
Rome (la Cour de) intrigée & pourquoi 326
Romigni (Mr.) reprimandé & pourquoi 115. 191
Ressignan (le Marquis de) notifié au Roi Très-
Chrétien la mort du Roi de Sardaigne 38
Rupelmonde (mariage du Comte de) 445

S

- S** *Aid-Effendi*, Envoyé de la Porte Ottomane,
arrive en Suede 438. reception qui lui est
faite *ibid.*
Saint-Aignan (le Duc de) fait une certaine dé-
claration au Pape 415
Sainte-Croix (le Marquis de) fait élever un Fort,
à quel dessein 25. sa mort dans un combat contre
les Maures 97
Sainte-Croix (le Prince de) déclaré par l'Empe-
reur son Ambassadeur perpétuel au Conclave 176
Salomon-Namias, Rabin Juif, brûlé vif à Mequinez,
& pourquoi 139. circonstances de cet évène-
ment 223
Salviati (mort du Cardinal) 375
Sardaigne (le Roy) renforce la Garnison de quel-
ques-unes de ses Places Frontières. 180
Saxe (le nouvel Electeur de) imite l'exemple du
feu Roy de Pologne son pere 272. confirme di-
vers Sujets dans leurs Emplois 273. nomme des
Envoyés en diverses Cours pour y porter la nou-
velle de la mort du Roy Auguste *ibid.* va à Mau-
ritzbourg *ibid.* son retour à Dresde 350. aug-
mente sa Cour 351. réglemens entre les Princes
légitimés 352. reçoit l'hommage de ses Sujets
431
Service funebre fait à Vienne pour le repos de l'ame
du feu Roy de Sardaigne 117. autre pour le même
sujet fait à Paris 194. autre fait à Metz pour le
H h 2 Duc

T A B L E

Duc de Coislin , Evêque de cette Ville 264. description d'une Catafalque superbe érigé pour ce défunt Prélat 265. & <i>suiv.</i> autre célébré à Vienne en presence de L. Maj. Imp. pour le Roy Auguste de Pologne	270
<i>Seville.</i>	26. 99. 166
<i>Sophy</i> détroné 199. circonstances de cet événement <i>ibid.</i> & <i>suiv.</i>	
<i>Spinola</i> (Mr. Dominique Marie) élu Doge de Genes	32
<i>Stampa</i> (le Comte de) prend séance au Conseil d'Etat de l'Empereur, & en quelle qualité	345
<i>Suede</i> (le Roy de) nomme le Comte de Tornsticht Stadhouder de Stockholm 64. ordonne de grands préparatifs de guerre 131. on les exécute 212. 368. réflexions sur la conduite de ce Prince touchant les affaires presentes de Pologne 439. discours qui lui est fait à ce sujet par le Ministre de Russie	<i>ibid.</i>
<i>Suisses.</i>	34. 181

T

T <i>Aube</i> (mort du Comte de)	73
<i>Thompson</i> (retour du Sr.) en Angleterre	299
<i>Tour</i> (mort du Pere de la) General des Peres de l'Oratoire	299
<i>Traité</i> conclu à Turin entre l'Empereur & les Rois d'Angleterre & de Sardaigne 180. autre fait à Dresde entre les Electeurs de Saxe & de Baviere	275
<i>Tranquillité</i> rétablie en Mauritanie, & comment	320
<i>Tremblement</i> de terre furieux arrivé à Naples 105. défordres caulés par cet accident 176. 177. autres dans le même Royaume	416
<i>Triolets</i> sur les momeries du jour de l'an	14
<i>Tsehernin</i> (mort du Comte de)	375
<i>Turin.</i>	

DES MATIERES.

<i>Turin.</i>	107
<i>Turquie</i> 121. résolutions prises dans un Divan tenu en présence du Grand Seigneur	271. 349
V	
V <i>Agenberg</i> (mort du Comte de)	376
<i>Vaisseaux</i> de la Compagnie du Sud en Angle- terre vendus & pourquoi 137. autres <i>Vaisseaux</i> d'Espagne vont à Malthe prendre certaines infor- mations	330
<i>Vance</i> (l'Evêque de) reçu Membre de l'Accademie Françoise	335
<i>Veblen</i> (le Comte de) confirmé dans le Comman- dement des Troupes Impériales dans le Pays-Bas 71. sa mort	446
<i>Venise</i> (le Magistrat de) interdit le commerce avec quelques Provinces du Levant.	33. 252
<i>Vers</i> inconnus découverts dans les Mers d'Hollande 70. 214. explication de ces vers 302. & <i>suiv.</i>	
<i>Victor-Amedée</i> (le corps du Roy) exposé avec pompe 33. transporté à l'Eglise de Superga 34. convoi funebre	<i>ibid.</i>
<i>Villacerf</i> (mort du marquis de)	300
<i>Villadarias</i> (le Marquis de) prend possession du Gouvernement d'Oran	318

W

W <i>Erdenberg</i> (mort du Comte de)	376
--	-----

Fin de la Table general.